Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 18 FEVRIER 1920 — No. 50

Les Grain Growers et la politique

La convention des Grain Growers de la Saskatchewan a réalisé amplement les prévisions faites sur son compte: elle a été très importante et très animée. Bon nombre de cultivateurs, en regagnant leurs foyers se seront sans doute laissés aller à un retour mélancolique sur les conventions d'autrefois, où les débats étaient moins passionnés et où régnait une atmosphère de fraternité qui semble en train de disparaître aujourd'hui. Tout ce changement est la conséquence fatale de l'entrée en scène de cette malheureuse politique, grande semeuse de division et de rancœur.

On se rappelle la position prise il y a un an par les Grain Growers de la province. Ils refusèrent, avec raison, de se transformer en organisation politique: mais dans le but de promouvoir les réformes proposées par les fermiers, ils consentirent à prêter l'organisme de leur association pour faciliter une campagne politique. En d'autres termes les Grain Growers, après avoir formulé un programme défini de réformes, ont fait les arrangements nécessaires pour permettre aux fermiers de s'organiser sur le terrain politique et de s'associer avec d'autres classes de la société pour en assurer le triomphe. Car la plateforme du Conseil d'Agriculture — ses auteurs insistent sur ce point — n'est pas le programme d'une caste professionnelle ou d'un groupe économique distinct: le titre même qu'ils lui ont donné, — le "nouveau programme national" — indique assez son esprit, et tous les citoyens sans exception, à quelque milieu qu'ils appartiennent, sont cordialement invités à lui donner leur appui.

La convention de Saskatoon a ratifié sur ce point la décision prise l'année dernière à Régina. Il n'y a donc aucune difficulté en ce qui touche à l'action politique dans l'arène fédérale. Mais de la politique fédérale à la politique provinciale la distance est aisée à franchir et beaucoup de fermiers estiment que si le programme national est bon à Ottawa il doit être bon également à Régina. D'autres soutiennent au contraire, que les situations diffèrent totalement. Dans la politique provinciale, disent-ils, on n'a que faire des principes impliqués dans les affaires fédérales. Les problèmes de la province requièrent de l'habileté administrative plus que des convictions politiques et c'est d'après les actes de son administration que le gouvernement de Régina doit être jugé.

Après une discussion interminable, qui a eu le privilège de monter singulièrement les esprits, ce sont les partisans de l'action politique qui l'ont emporté. Un comité a été chargé de préparer un programme provincial sur lequel aurait à se prononcer la prochaine convention générale. Cette victoire, considérable dans les circonstances, s'est réduite à des proportions plus modestes le lendemain, lorsque l'on apprit que sur les cinq membres élus du comité quatre refusaient d'accepter la charge. Plutôt que de procéder à l'élection d'un nouveau comité on a préféré s'en remettre au bureau central du soin de rédiger le fameux programme.

Il est peu probable que le bureau central apporte beaucoup d'empressement à remplir la lourde tâche qui lui est confiée, d'autant plus qu'aucune limite de temps ne lui est assignée pour cela. Ses sentiments à l'égard du rôle politique de l'association sont connus. Fait digne de remarque, si un bon nombre de membres des Grain Growers favorisent l'entrée dans l'arène provinciale, les têtes dirigeantes y sont, en général, fortement opposées. Tous ces hommes, qui comptent pour la plupart de longs et brillants états de service dans la grande organisation agricole, finiront-ils par faire partager leurs vues à la masse moins éclairée et moins imprégnée du véritable esprit de l'association? Il faut le souhaiter, mais les esprits sont très divisés dans le moment sur cette question.

Il n'y a pas de doute que la grande majorité des partisans de l'intervention politique sont des hommes sincères qui poursuivent la réalisation d'un principe dans lequel ils ont foi: placer leurs intérêts entre les mains de représentants absolument détachés des anciens partis. Mais un simple coup d'œil dans les coulisses révèle que le mouvement actuel est en partie dirigé contre certaines personnalités politiques et alimenté par le parti de l'opposition à Régina. Il fut un temps où nos bons conservateurs faisaient grand bruit, dans les conventions des commissaires d'école et ailleurs, autour de la question des langues, parce qu'ils voyaient dans cette agitation un terrain propice à l'avancement de leurs propres affaires. Aujourd'hui ils ont placé tous leurs espoirs dans le parti des fermiers et se posent en champions du "nouveau programme national", parce qu'ils y voient un sûr moyen de faire pièce au gouvernement. Ce sont là les petits jeux de la politique. Nos cultivateurs ne s'y laisseront pas prendre; ils jugeront à sa valeur réelle cette indépendance de façade.

Ce n'en est pas moins une crise redoutable que traverse l'association des Grain Growers. Ses chefs ont besoin de veiller et d'user de toute leur autorité pour neutraliser les germes de division introduits dans l'organisme. Si elle triomphe, comme c'est le désir de tous, elle en sortira plus forte et mieux armée pour servir les vrais intérêts des agriculteurs.

DONATIEN FRÉMONT.

Voilà les Etats-Unis lancés sérieusement dans le militarisme. C'est du moins la tendance que cherche à imprimer le gouvernement. Après le secrétaire Daniels, de la marine, qui rêve de la plus puissante flotte du monde pour son pays, voici le secrétaire Baker, de la guerre, qui recommande la préparation d'une armée formidable. Déjà le Congrès a adopté le service militaire obligatoire. L'Amérique se prépare à devenir un camp retranché comme l'Europe.

* * *

Le Conseil Canadien de recherches scientifiques vient d'émettre l'opinion que l'alcool sera l'essence motrice de l'avenir. Voilà un emploi qui serait autrement plus utile que l'usage d'abrutissement auquel il a surtout servi jusqu'ici.

L'organisation économique des Franco-Canadiens

Howell est enthousiaste

Les Franco-Canadiens de Howell, après avoir entendu M. Raymond Denis leur exposer l'objet et les avantages de la Coopérative Franco-Canadienne, adhèrent avec enthousiasme au projet et feront tout en leur pouvoir pour en assurer le succès.

Howell, 16 février

Malgré un temps assez froid qui diminua dans une certaine mesure le nombre des assistants à l'assemblée qui eut lieu le dimanche 15 février dans notre salle paroissiale, le nombre de ces assistants était pourtant assez grand pour faire de cette assemblée un véritable succès.

Le but de la réunion était d'organiser à Howell une succursale de la Coopérative Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

M. Raymond Denis est le conférencier que nous avons entendu. Je n'entreprendrai pas de faire ici son éloge, car M. R. Denis est assez connu de tous les Franco-Canadiens de la province. Etant lui-même un fermier et ayant depuis plusieurs années étudié la condition du fermier, sa situation économique dans la province, il est certainement l'un de ceux qui sont le mieux qualifiés pour traiter cette grande, cette indispensable question de la Coopération parmi les fermiers franco-canadiens de la Saskatchewan.

La réunion eut lieu après la messe. M. le Dr. Martial Lavoie présenta d'abord M. Raymond Denis à l'assistance. Ceci n'était d'ailleurs qu'une simple formalité, car nous considérons M. Denis comme l'un des nôtres et il est assez connu et estimé dans la paroisse pour qu'une présentation soit inutile.

M. le Dr Lavoie, en quelques mots bien appropriés, fit une esquisse sommaire du but de la réunion et pria M. Denis de prendre la parole.

L'orateur énuméra d'abord les difficultés que les fermiers ont, à cause de leur manque d'organisation, à tirer de leurs produits le plus haut prix possible. Il montra comment ils sont dans une certaine mesure à la merci des fortes compagnies et comment, par leur isolement, ils paient de forts bénéfices sur leurs achats à ces mêmes compagnies.

M. Denis expliqua alors le but de l'Association et fit voir quelle puissance une organisation semblable pourrait avoir — puissance qui aurait pour résultats d'importants bénéfices réalisés sur les achats en grande quantité, achats répartis ensuite parmi les différentes succursales, supprimant ainsi l'achat individuel qui doit subir la loi du plus fort.

Nous avons déjà ici une cour à bois des Fermiers installée depuis novembre dernier et personne ne peut nier la forte diminution de prix qui est résultée de son installation. Cette diminution sera encore plus forte si, par l'organisation, les achats peuvent se faire en quantités plus considérables.

La question nationale fut aussi abordée et M. Denis montra que par l'union étroite des différentes organisations locales, l'union de la race elle-même n'en sera que plus étroite et formera un groupe homogène et ayant un foyer de direction actif qui sera dans l'organisation ce que le cœur est au corps humain.

A l'issue de son discours, M. Denis demanda que l'on voulût bien poser des questions ou présenter des objections. Mais son exposé et son raisonnement étaient si clairs et si au point, l'on sentait si bien que la question avait été étudiée par une intelligence supérieure et pratique, que personne ne put trouver aucune objection, et à part une ou deux questions de détail posées par notre bon curé, M. l'abbé Bourdel, et M. Charles Préfontaine, il n'y avait rien autre à dire. Tout le monde était émerveillé et parfaitement convaincu de l'utilité et même de la nécessité d'une semblable organisation.

On ne vendit pas d'actions à cette réunion. On se contenta de demander une opinion pour ou contre et la totalité des personnes présentes déclarèrent qu'elles prendraient des actions dans l'Association, malgré la mauvaise récolte de l'année dernière.

Les actions peuvent être achetées tous les jours au bureau de M. J. C. Bichon, à Howell.

SIMPLES NOTES

Le Dr T. A. Patrick, de Yorkton, poursuit inlassablement sa campagne en faveur du français à l'Université de la Saskatchewan. Membre du sénat de cette institution, il demande à ses collègues de décréter le français obligatoire, comme l'anglais, pour l'immatriculation et pour tous les degrés où il n'est actuellement que facultatif. Il voudrait que nos étudiants passent quatre années dans un milieu bilingue et sortent de là capables de parler et d'apprécier les deux grandes langues de culture du Canada.

* * *

L'idée du Dr Patrick devrait faire aisément son chemin, aujourd'hui qu'il existe un mouvement assez prononcé en faveur de notre langue dans les milieux éclairés. La ville de Saskatoon possède depuis quelque temps son "Cercle français", création du professeur McDonald, pour les personnes de la société désireuses de se perfectionner en français. A Prince-Albert, un groupe de dames anglaises déploie un zèle louable pour surmonter les difficultés de notre langue et plusieurs d'entre elles parlent un français très distingué.

* * *

Le 10 janvier 1920 a été fixé par décret royal comme date officielle de la fin de la guerre déclarée à l'Allemagne par l'Angleterre le 5 août 1914.

La somme souscrite et connue du public jusqu'à ce jour en faveur de l'Université de Montréal, atteint un demi-million, avant même la campagne générale qui va commencer incessamment.

* * *

Mgr Paquet a publié dans l'Action Catholique une série d'articles sur le bolchevisme qui traite la question à fond, à la lumière des principes de la philosophie et de la théologie. Le péril de l'anarchie universelle est plus grand que se l'imaginent les esprits superficiels qui sentent cependant vaguement que la société moderne s'achemine à de terribles catastrophes si elle persiste dans son impiété.

* * *

Les unions ouvrières internationales voient d'un très mauvais oeil la formation d'unions ouvrières catholiques dans la province de Québec. Il y a chez ces dernières un élément de modération, un sens de justice dans les réclamations qui ne fait pas du tout leur affaire. La tactique est de faire croire que les ouvriers catholiques sont opposés aux cultivateurs. On est étonné de voir un ministre de la province de Québec donner dans ce jeu.

* * *

Piquante remarque d'un journaliste anglais au sujet de l'arrivée de sir Robert Borden à Londres: "S'il est ici, c'est qu'il n'y est pas officiellement, et qu'il n'est pas supposé y être." Au fait, par le temps qui court, la capitale du Canada est-elle à Londres ou à Ottawa?

Pour se protéger contre la grippe

L'influenza espagnole a de nouveau fait son apparition dans la province.

La science médicale ne connaît pas encore de sérum, de vaccin ou de remède spécifique pour guérir la grippe ou la prévenir. Il faut cependant se prémunir aussi efficacement que possible par les mesures ordinaires de prudence.

On recommande de tenir les maisons dans la plus grande propreté, de leur faire subir sans retard un nettoyage spécial, de les aérer systématiquement et d'y laisser pénétrer les rayons du soleil le plus longtemps possible durant la journée. Les crachoirs doivent être nettoyés chaque jour et désinfectés (eau de javelle ou autre désinfectant).

Si quelqu'un dans la famille tombe malade, on le tiendra isolé dans une chambre séparée et on le soignera comme pour la grippe ordinaire, en s'appliquant à faire tomber la fièvre et à éviter les refroidissements. Pour éviter la contagion il faut désinfecter le linge de corps et de lit dont s'est servi le malade, soit en le faisant bouillir pendant dix minutes, soit en le faisant tremper pendant quinze minutes dans une solution désinfectante (chlorure de chaux, 6 onces pour un gallon d'eau).

Le malade guéri, on devra procéder à un nettoyage minutieux de la chambre qu'il aura occupée, et spécialement le plancher pourrait être lavé avec avantage avec de l'eau de javelle diluée (eau de javelle 1 partie, eau 9 parties). On fera subir à cette chambre une très longue aération en y faisant pénétrer le plus possible les rayons solaires, le soleil étant un puissant désinfectant.

Convention des School Trustees à Moose Jaw du 25 au 27 février

La convention annuelle des School Trustees se tiendra à Régina les 25, 26 et 27 février. On compte sur une nombreuse assistance.

D'importantes résolutions seront présentées et l'on discutera en particulier: la question de l'usage du français dans certaines écoles, la division des taxes des corporations, l'établissement des écoles consolidées, la formation de bureaux scolaires municipaux, etc.

Plusieurs orateurs de marque prendront la parole, entre autres: l'hon. W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, sir Fréderick Haultain, juge en chef de la province, W. L. Grant, principal de l'Upper Canada College, Toronto, le Dr Henry Suzzallo, président de l'Université de Washington.

"Les Amis de la bonne presse"

Comité de Shell River

Le Comité des "*Amis de la bonne presse*" de Shell River est prié d'agréer nos sincères remerciements pour les contributions suivantes qu'il a bien voulu nous faire parvenir au montant de $50.

M. l'abbé L. P. Voisin	$25
Mlle Elise Voisin	10
Ben Goudreau	5
Cyr. Tremblay	3
Armand Savard	2
Jos. Boutin	1
A. St-Pierre	1
H. Boudreault	1
Jos. Larose	1
Adélard Beaulieu	1
	$50

C'est devenu la mode d'aller passer l'hiver dans le sud. Un fonctionnaire du Pacifique Canadien dit qu'il y a actuellement 50,000 touristes canadiens en Californie.

Chez les Grain Growers

Convention mouvementée

Après une discussion très animée, les délégués nomment un comité chargé de préparer un programme politique provincial. — Les membres de ce comité refusent d'accepter la tâche et le soin de tracer le programme est laissé au bureau central. — Les Grain Growers se prononcent pour la prohibition totale et contre le militarisme

La grande convention des Grain Growers a débuté par trois séances consacrées aux activités commerciales de l'association. Plusieurs points ont soulevé une chaude discussion, mais le résultat final a été une approbation générale du système suivi, avec quelques suggestions destinées à donner un meilleur service. On a considéré l'opportunité de coordonner les activités commerciales des trois provinces, mais aucune action n'a été prise à ce sujet.

La section des femmes a eu également trois séances. La vice-présidente, Mme W. H. Frith, a lu un rapport du comité des non-anglais. Elle a fait un vigoureux appel en faveur des écoles du soir pour les adultes illettrés et ceux qui ne connaissent pas l'anglais.

J. B. Musselman, le secrétaire général, a prononcé un long discours dans lequel il a exposé les différentes phases du mouvement politique et a justifié son attitude personnelle. Il a soutenu que les Grain Growers contrôlent pratiquement le gouvernement à Régina, puisqu'ils ont 46 des leurs à la Législature, et qu'ils ont eu peu de difficulté à obtenir la législation qu'ils désiraient.

Parlant de la part prise par l'association dans la lutte politique, M. Musselman dit: "Lorsque nous nous sommes mis à exécuter vos instructions, il était bien entendu que l'organisation de l'association devait être employée uniquement pour réunir les représentants des partisans de la plateforme, afin de leur permettre de s'organiser eux-mêmes en vue des élections, mais que l'association ne devait pas devenir cette organisation ou s'occuper activement de campagnes électorales."

La convention a réaffirmé sa position d'organisation non politique prise l'année dernière en votant à l'unanimité la résolution suivante:

"Attendu que le programme d'organisation des partisans du nouveau programme national en Saskatchewan aux fins électorales, adopté par le bureau central en conformité avec les instructions de la convention l'année dernière, comprend en général:

(1) Egalité de toutes les classes de citoyens sans égard à la profession;

(2) Organisation du mouvement en dehors de tout appui de l'Association des Grain Growers;

(3) Indépendance de l'appui organisé dans chaque circonscription pour la préparation et la convocation des conventions pour nommer les candidats;

(4) Utilisation de la nouvelle organisation pour les fins électorales seulement, l'association continuant son travail d'éducation et de propagande à l'appui du nouveau programme national;

Il est résolu que cette convention approuve la base d'organisation et le programme exposés ci-dessus.

L'honorable Langley, ministre des affaires municipales et président de la Saskatchewan Co-operative Elevator Co., a parlé pendant plus d'une heure et demie et son discours, qui a touché fréquemment à la politique, a été extrêmement goûté.

Il a rappelé que deux principes avaient guidé les organisateurs de la Saskatchewann Co-operative Elevator Co.: l'assistance financière du gouvernement et le contrôle complet des fermiers, et que sur ces deux points de leur programme ils n'ont pas dévié d'un pouce.

"J'aurai bientôt 70 ans dit M. Langley. Je suis entré dans les Grain Growers en 1902, alors que je faisais de la culture dans le district de Rosthern. A cette époque, nous pouvions expédier le grain dans nos propres chars. Mais il y avait une combinaison entre le chemin de fer et les élévateurs grâce à laquelle il nous était presque impossible de jouir de ce privilège. Le chemin de fer plaçait les chars sur la voie pendant la nuit et de bonne heure le matin, avant que les fermiers pussent être là, les agents de l'élévateur s'en emparaient. Si bien que nous expédiâmes à peu près ... chars en trois mois. Les fermiers du district se réunirent alors et me nommèrent pour rester au poste, afin de veiller à leurs intérêts, et nous expédiâmes 114 chars avec une économie de 10 à 15 sous par minot.

"Ce furent mes premiers rapports avec le mouvement des fermiers et je l'ai toujours suivi depuis, bien que j'aie été appelé un politicien. Sans doute, je suis un politicien, tout comme M. D... et M. Crerar. Pendant tout ce temps je n'ai jamais demandé à personne de me nommer ni de voter pour moi. Les fermiers et les fermières ont fait de moi un politicien et je refuse de faire des excuses à personne pour cela. Si vous pensez que je vais m'arrêter de travailler pour les intérêts des fermiers parce que je suis à la Législature et dans le gouvernement, vous vous trompez."

La question de l'entrée dans la politique provinciale a soulevé une très longue discussion qui a duré toute une après-midi. On a finalement nommé un comité de cinq membres qui tracera un programme pour un parti provincial. Quant à la décision d'entrer ou non dans l'arène, elle demeure suspendue pour une autre année.

La résolution est comme suit:

"Qu'un comité soit nommé pour préparer un programme provincial, lequel devra être soumis au bureau central pas plus tard que le 1er octobre, afin que les cercles locaux en prennent connaissance, qu'il puisse être discuté à toutes les assemblées de districts et qu'il soit porté devant la prochaine convention générale."

Le président Maharg a eu beaucoup de difficulté à maintenir l'ordre pendant cette séance. Délégués sur délégués insistaient pour prendre la parole et beaucoup voulaient parler en même temps.

MM. Langley et Dunning ont été l'objet de sévères critiques. Ce dernier a déclaré qu'il n'avait pas peur de défendre sa position, mais il a protesté contre le fait qu'on avait laissé deux ennemis connus du gouvernement provincial parler pendant une demi-heure et qu'on avait limité les autres orateurs à cinq minutes.

Sur les cinq membres chargés de préparer le programme provincial, quatre ont refusé d'en faire partie, reculant devant la difficulté de la tâche, ce qui a rouvert la discussion sur cette question très controversée. Il a été finalement décidé que l'élaboration du programme provincial serait laissée au bureau central, lequel s'adjoindrait à cet effet le bureau de la section féminine. Rien n'a été stipulé quant à l'époque et aux conditions.

La convention a refusé de prendre au sérieux une résolution demandant des élections générales. Elle s'est prononcée en faveur de la prohibition totale, du principe de la vente nationale ou coopérative du blé, et contre le principe du militarisme.

J. A. Maharg a été réélu président des Grain Growers pour un dixième terme.

Lettres au "Patriote"

Le "Patriote" et le patriotisme

Il y a quelque temps, je rencontrais quelqu'un de mes amis, un brave Canadien français.

—Eh bien! me dit-il, en m'abordant et me serrant la main, quelle nouvelle?

—Quelle est la nouvelle que vous voulez? lui demandai-je.

—Oh! nouvelle de journaux.

—J'ai lu telle et telle chose sur le *Patriote* dernièrement qui était [illegible] intéressante.

—Ah! Ah! c'est vrai, vous êtes abonné au *Patriote*.

—Oui, et je suis enchanté de le recevoir.

—Moi, fait mon interlocuteur, je me fatigue d'entendre toujours le même refrain; j'aime les journaux où il y a beaucoup de politique. Par là l'on voit tout ce qui se passe.

—Eh bien! vous voyez tout aussi bien ce qui se passe sur le *Patriote* que sur les autres journaux. Et nous avons de plus l'avantage de posséder parmi nous un journal catholique et français pour protéger nos intérêts et notre religion, et qui en [illegible] temps réchauffe notre patriotisme.

—[illegible] je le vois, vous êtes [illegible] pour le *Patriote*.

—[illegible] seulement pour le *Patriote*, mais surtout pour les intérêts qu'il [illegible] soutient.

[illegible] puisque c'est du *Patriote* [illegible] n'est-ce pas le *Patriote* [illegible] propagande fait con[illegible] aimer notre belle A.C.F. [illegible] qui la soutient aussi de toutes ses forces? Est-ce que l'Association Interprovinciale ne lui [illegible] tous ou presque tous ses [illegible] que l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens? Les membres de ces associations ont certainement [illegible] de leur mieux; mais il n'en est pas moins vrai que si notre bon et dévoué journal n'était pas la sentinelle constante et diligente qu'il est, tous nos efforts seraient ni plus ni moins inutiles.

Le *Patriote* est certainement le journal qui répond le mieux à nos besoins religieux et nationaux. Celui qui est indifférent au *Patriote* et aux intérêts qu'il défend, j'ai bien peur qu'il soit aussi indifférent aux choses catholiques

J'entendais un jour quelqu'un dire avec un peu d'ironie, que l'on ne voyait dans le *Patriote* que des affaires de religion et d'évangile. Je lui répondis tout simplement que je voudrais que ce fût tout évangile. Je ne sais pas si on comprit ce que je voulais dire, mais je me retirai là-dessus.

Mes chers amis, je vous le demande en grâce et pour nos intérêts, que tous ceux d'entre nous qui sont abonnés au *Patriote* continuent sans relâche et nous ferons par là une des plus belles œuvres de patriotisme qui, je n'en doute pas, sera bénie de Dieu.

Je demande à tous ceux qui ne sont pas abonnés de le devenir aussitôt qu'ils pourront, car nous avons grand besoin du *Patriote* pour lutter contre notre ennemi séculaire qui est l'ennemi de notre religion, de notre race et de notre langue. Notre journal est notre voix qui crie à l'ennemi, comme les soldats de Verdun: On ne passe pas!

Et puisqu'il veille aussi sur nos intérêts, donnons-lui toutes les chances de nous aider en continuant d'y rester abonnés. De cette façon il pourra nous défendre dans les combats que nous avons à livrer journellement pour la défense de nos droits trop souvent méconnus.

Tâchons, en bons catholiques canadiens-français, d'aller au combat avec notre journal et de combattre avec lui jusqu'à la victoire finale.

Encore une fois, laissez-moi faire appel à toutes les bonnes volontés. Sans faiblir, groupons-nous autour du drapeau du Sacré-Cœur et du *Patriote*. Veillons à rester unis, car si la déunion régnait par notre faute, il est certain que nous en aurions à répondre devant Dieu.

Ne laissons pas endormir notre patriotisme. Et en avant pour le *Patriote* avec l'étendard du Sacré-Cœur en tête. La victoire est à celui qui la veut.

O. PRAUD,
St-Hubert Mission, Sask.

LE CAIRE.—M. Clemenceau, qui visite la ville, est acclamé par la population partout où il est vu marchant dans les rues.

Politique d'hier et d'aujourd'hui

M. le rédacteur du
Patriote de l'Ouest.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de parler un peu du mouvement politique qui traverse actuellement le Dominion.

C'est l'ère de la restauration, de la reconstruction inévitable, après une terrible guerre comme celle dont nous avons été témoins.

Je ne prétends pas poser en politicien, car je ne suis qu'un humble électeur et contribuable aux affaires du pays et je ne fais pas de la politique, mon pain quotidien.

Depuis la Confédération le pays a été gouverné par deux grands partis politiques. Le parti conservateur, dirigé par le grand homme d'Etat canadien anglais Sir John A. McDonald, ayant la confiance de la majorité de toutes les provinces, gouverna le pays pendant dix-huit ans, sauf un terme de cinq ans où le parti libéral monta au pouvoir de 1873 à 1878.

En 1891, lorsque ce grand homme d'Etat disparut, le réveil du peuple canadien se fit aussitôt. On s'aperçut que la protection politique, si chère au cœur du gouvernement conservateur, avait été funeste aux deux grandes classes de l'électorat canadien: la classe agricole et la classe ouvrière. La première constata qu'une grande partie des enfants du sol avait émigré vers la République voisine et que le gouvernement protectionniste ne protégeait que la classe capitaliste. L'agriculture périclitait, les produits du fermier se donnaient ou se perdaient, faute de marché, l'ouvrier clamait haut, faute d'ouvrage et faute de gages. Plusieurs chefs conservateurs, tels que les Abbott, les Thompson, les Bowell et les Tupper, prirent tour à tour le commandement de la barque conservatrice. Leur règne fut de courte durée, et la condition financière du pays resta la même. Enfin le vaisseau conservateur sombra en 1896.

Sir Wilfrid Laurier apparut sur la scène politique, entouré d'hommes brillants, tous champions du libéralisme, amis du bien-être des travailleurs et de la grande classe des agriculteurs. Pendant quinze ans que dura le règne du grand homme canadien français, ce fut l'âge d'or dans l'histoire du progrès et du développement dans toutes les branches de l'industrie canadienne.

Maintenant, que voyons-nous? C'est encore le gouvernement conservateur-unioniste qui tient le pouvoir fédéral. Ce gouvernement, formé de partisans conservateurs et libéraux, s'imposait peut-être en temps de guerre, mais le peuple canadien, ne peut vivre bien longtemps, comme en temps de guerre, lorsque le règne de la paix est arrivé. Il faut un changement qui puisse améliorer l'état actuel du peuple canadien, et ce gouvernement semble s'accrocher au pouvoir. Essaiera-t-il de ressaisir de nouveau le pouvoir pour un autre terme. Essaiera-t-il de crier dans le vieux porte-voix de 1911 ou essaiera-t-il de chanter la vieille chanson de loyauté éternelle au gouvernement protectionniste?

Déjà deux grands partis politiques se dessinent à l'horizon. L'électorat a les yeux fixés sur ces deux champions sur lesquels il compte beaucoup, car c'est sur l'un ou l'autre que la destinée du pays devra échoir.

Nous voyons le parti libéral ayant comme chef vigoureux et successeur de Sir Wilfrid Laurier, l'honorable W. L. McKenzie-King, portant l'étendard de l'unité nationale et de la prospérité générale du citoyen canadien.

D'autre part, un autre chef non moins populaire aspire lui aussi à gouverner la barque fédérale. C'est l'honorable T. A. Crérar, qui a su, en temps opportun se détacher des liens du parti conservateur et se déclarer indépendant de tout parti politique passé et présent pour former un parti de reconstruction. Il espère planter l'étendard de l'Union des Fermiers au Parlement fédéral aux prochaines élections.

Je ne m'appliquerai pas à discuter la chance de succès de l'un ou de l'autre. Le parti qui réussira à créer l'entente commerciale, sociale et religieuse entre toutes les provinces du Dominion, méritera, sans aucun doute, l'appui de la majorité de l'électorat canadien.

Pour réduire l'énorme dette du Dominion, qui atteindra bientôt 2 milliards; pour arriver à alléger le fardeau de la dette nationale il faut nécessairement que le Canada devienne un des pays les plus productifs du monde. Il faut l'encouragement immédiat pour quadrupler l'exploitation des ressources naturelles, qui sont immenses dans chaque province de notre Dominion: il faut bâtir des chemins de fer pour transporter nos produits de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, aux pays importateurs et organiser une puissante flotte commerciale: il faut abaisser les taux douaniers avec les Etats-Unis pour l'importation des machines agricoles, etc.

En favorisant, au maximum, les industries nationales, nous arriverons, sans aucun doute, dans un avenir prochain, à faire du Canada le pays le plus beau, le plus prospère et le plus riche du continent américain.

UN HABITANT.
Montmartre, Sask.

NOUVELLES DE PARTOUT

WINNIPEG.—Le R. P. J. B. Dorais, O.M.I., de Marieval, Sask., a été trouvé mort dans son lit, sur le train, pendant qu'il se rendait à l'hôpital de Saint-Boniface.

REGINA.—M. J. W. Denny, échevin d'Ottawa, a été nommé surintendant des écoles publiques de Régina avec des appointements de $4,200.

MONTREAL.—L. A. Lapointe, député fédéral du quartier St-Jacques depuis 1911, est décédé à l'âge de 60 ans.

OTTAWA.—Sir James Grant, le dernier survivant du premier Parlement du Canada, est décédé à Ottawa à l'âge de 89 ans. Il se fit souvent le défenseur des droits de la langue française et encore l'an dernier, il prononça un important discours au Congrès de l'Association d'Education de l'Ontario pour appuyer les justes revendications des Canadiens français de l'Ontario.

—MM. J. E. Chalifour et James White, dessinateurs de l'Atlas du Canada, ont reçu de la Société de Géographie de Paris une médaille d'or pour le meilleur travail concernant la géographie des pays du nord.

—La rumeur que l'Hon. M. Sévigny serait nommé conservateur de la bibliothèque du Parlement, revit depuis quelques jours. On s'en étonne car l'habitude a toujours été de choisir un homme de lettres pour ce poste.

—La Chambre des Communes sera terminée à temps pour l'ouverture de la session le 26, mais celle du Sénat ne le sera pas cette année.

—L'un des premiers documents dont la production sera demandée par l'opposition, à l'ouverture de la session, sera sans doute le rapport Jellicoe sur la question navale. Il n'est pas sûr cependant que le gouvernement soumette une politique navale à la prochaine session.

—On croit que tous les fonctionnaires civils âgés de 65 ans et plus quitteront probablement le service d'ici à quelque mois. Le gouvernement présentera un bill à la prochaine session leur accordant une pension ou une indemnité. Une liste de ces fonctionnaires et leur âge vient d'être envoyée à la Commission du Service Civil.

OTTAWA.—Hier, à l'église du Sacré-Cœur, service anniversaire de sir Wilfrid Laurier. S. G. Mgr Gauthier officiait. Toutes les classes de la société étaient représentées.

TORONTO.—L'hon. W. E. Raney, procureur général de l'Ontario, pose sa candidature dans Wellington-Est. La mise en nomination aura lieu le 23 février.

WOODSTOCK, N.B.—M. Pratt, de Winnipeg, a déclaré à la Convention des Fermiers du Nouveau Brunswick à Woodstock, que les Fermiers auront tout probablement 37 candidats dans les provinces de l'Ouest aux prochaines élections fédérales.

CHICAGO.—Les "peleurs" de patates se sont formés en union. L'effectif initial de cette organisation est de 150 membres. Ils demandent un salaire de $6.00 par journée de huit heures, trois repas par jour, et salaire et demi pour travail supplémentaire.

WASHINGTON.—Il est mort 1,471,367 personnes aux Etats-Unis, en 1918, soit 1.8 pour cent de la population totale. C'est le plus fort taux de mortalité que le pays ait atteint.

ROME.—Le cardinal Ferrari se prépare à quitter Rome pour Lourdes. Il souffre d'un cancer qui, disent les médecins le conduira à la tombe en peu de temps. Le cardinal a exprimé au Pape son désir d'aller mourir à Lourdes et Benoît XV a consenti.

MADRID.—Une augmentation du tarif de la poste internationale doit être proposée à la prochaine conférence de l'union postale, qui doit avoir lieu ici cette année.

BERLIN.—L'arrivée des troupes françaises à Gleiwitz en Silésie a provoqué des désordres, mercredi. Des soldats français ont été attaqués à coups de bâtons et de pierres; quelques officiers ont été blessés. Le général Glacier a été frappé à la figure et blessé.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST. BRIEUX, Sask.

[illegible]

DOLLARD, Sask.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'eurent lieu les funérailles de Mme Israël Maurice, décédée à l'hôpital de Régina, le 29 janvier dernier.

Le service, des plus solennels, fut chanté par M. l'abbé J. O. Rioux, curé de la paroisse. Mme Deschêne touchait l'orgue et en plus de notre chœur de chant habituel, MM. Dufresne, Audet et Roy, on pouvait compter M. Raphaël Champagne, de St. Norbert, Man.

Au nombre des porteurs se trouvaient: MM. A. Maurice, neveu de la défunte, J. B. Fontaine, J. Desjardins, C. Casson, J. E. Marquis, F. St. Hilaire.

La défunte, âgée de 68 ans, a succombé à la paralysie qui la torturait depuis plus de trois ans.

Consolez-vous, parents affligés... Cette mère que vous chérissiez tant ne vous a pas abandonnés... Dieu a rappelé à Lui cette âme sanctifiée par ses souffrances et toute prête à recevoir au Ciel la palme des Elus. Du séjour de gloire, qui est maintenant sa récompense, elle veille sur vous et vous attend pour partager sa félicité.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses trois fils: Paul, résidant à Québec, Raymond et Justin, de cette paroisse.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sympathies bien sincères.

—Grâce à la température idéale qui nous favorisa dimanche dernier, il nous fut donné de jouir encore d'une de nos soirées de cartes, où l'entrain et la franche gaieté ne se démentent jamais.

Une foule nombreuse vint se disputer les jolis prix offerts par M. le Curé, Mmes Deschênes et St. Hilaire.

Le 1er prix des dames fut décerné à Mlle A. St. Laurent, le 2ème prix, à Prosper Roy, enfin le prix de consolution, digne aussi d'être mentionné, fut gagné par Mme Deschênes.

Les gagnants parmi les hommes furent: 1er prix, Aurèle Arcand: 2e prix, H. Nault: prix de consolation, David Roy.

Cette distribution terminée, l'on procéda à l'enchère d'un magnifique coussin à épingles, travaillé et donné par Mme Eusèbe Gagnon. Chacun voulant cet objet si artistique, on se le disputa longuement, enfin M. Delphis Grégoire en fut l'acquéreur. Pour terminer cette agréable soirée, on eut le plaisir d'entendre de beaux chants exécutés par Mmes Deschênes et E. Gagnon, MM. P. Poisson et Raphaël Champagne.

Nos "veillées" ne manquent jamais de charme et d'entrain. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule à la prochaine qui, souhaitons-le, ne se fera pas trop attendre.

—M. Raphaël Champagne, depuis quelques jours l'hôte de son cousin M. Aurèle Arcand, vient de quitter Dollard pour retourner chez les siens à St. Norbert, Man. Ses parents et amis lui souhaitent un heureux voyage.

CANTAL, Sask.

—M. et Mme Elie Wilcott font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, Marie-Gabrielle-Bernadette, baptisée le 1er février.

—M. et Mme Wilfrid Charette étaient en promenade chez M. Samuel Hamel le 12 février.

—M. Eugène Lemieux, marchand, est parti pour affaires à Winnipeg.

—M. Joseph Boutin et sa fille, Mlle Alice, sont revenus enchantés d'une promenade chez des parents à Assiniboia.

—Mme C. Gagné est rendue à l'hôpital de Régina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mme Aza Côté, et sa fille Irène, sont allées assister au mariage du fils de Mme Côté, René Cruywels, à Dumas.

—Mme E. Laurent et son fils Arthur sont partis pour une courte promenade à Dumas.

STORTHOAKS, Sask.

Le 1er février dernier, nous avons eu pour la troisième fois cet hiver la messe à Storthoaks. L'assistance était assez nombreuse malgré les mauvais chemins causés par les tempêtes coutumières que nous avons eues dernièrement.

Il semble qu'il serait maintenant temps que notre chemin de fer soit continué afin que nous puissions avoir accès à l'ouest sans être obligés de faire une tournée de plus de cent milles au Manitoba. Il est regrettable que depuis une dizaine d'années que cette ligne est commencée l'on n'ait pas encore songé à la finir. Une pétition a été signée ici et dans les autres villages sur la ligne, demandant qu'elle soit terminée cette année. Il ne reste plus qu'à voir quel en sera le succès.

—Plusieurs de nos compatriotes de Storthoaks iront passer la semaine à Winnipeg. C'est le temps de se récréer avant que les travaux du printemps commencent.

VONDA, Sask.

—Une partie de cartes organisée par les Dames de la Congrégation de Ste-Anne a été donnée lundi dernier, le 9 courant, dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Disons tout de suite que ce fut un beau succès. Mme A. Dansereau, présidente de la Congrégation, puissamment aidée par Mme A. Riou, vice-présidente, n'avait rien épargné pour rendre cette partie de cartes aussi récréative que possible et en mesure de satisfaire tout le monde. De jolis prix furent donnés pour le Whist et le Euchre.

Un magnifique programme musical sous la direction de Mme H. E. Brunelle, épouse de M. l'avocat Brunelle fut exécuté d'une façon admirable et fort goûté de la nombreuse assistance.

Un duo de piano par Mmes J. B. Tisseur et J. A. Dansereau, avec Mme Brunelle faisant partie de violon, débuta la soirée. Un duo de mandoline et de guitare par Mme Brunelle et Mlle Audette fut aussi beaucoup apprécié. Mme Brunelle joua le morceau de piano très classique: "Au Clair de la Lune", en multiples variations. "May Bells" et "Hourrah Frimas", chantés en chœur par Mlle Audette, Mmes Lepage et Gratton, MM. Brunelle, Gratton et Dionne, furent très bien rendus. Mme Brunelle accompagnait ces chants. Les deux jeunes garçons de M. Ed. Lefrançois, tous deux élèves de Mme Brunelle, jouèrent très bien un petit duo: ils n'ont à peine que quelques semaines de pratique.

Et que faut-il penser de Maître Rissolet? Certes il n'aurait pas fait mieux... ni pire, si la scène tragique du "Mariage au Téléphone" eût été réelle. Edouard de Chevrefeuille n'est certainement pas le plus heureux des hommes, puisqu'il lui faut jouer du pistolet pour se marier. Enfin, le tout s'est terminé pour le mieux et nous félicitons MM. Dansereau et Dionne: ils étaient très bien dans leurs rôles.

M. Dansereau, dans son répertoire de chansonnettes tragi-comiques, aurait pu nous faire mourir... de rire s'il eût chanté seulement une demi-heure de plus.

Plusieurs articles donnés généreusement furent vendus aux enchères et ajoutèrent un joli montant aux recettes. Ces ventes furent cependant partagées par un nombre assez restreint d'enchérisseurs dont quelques-uns firent vendre une seconde fois les mêmes articles qu'ils rachetaient de nouveau. Ceux-là ont droit à de sincères remerciements.

Et après un goûter abondamment servi et amplement suffisant pour tout le monde, on chanta "O Canada" et on se sépara très enchanté de notre veillée et nous promettant bien d'y retourner encore à l'occasion.

Somme toute, Mmes Dansereau et Riou ont été dignement récompensées pour leur travail et nous les félicitons de leur habileté et de leur dévouement.

M. le curé Louison n'a pu asisster à cette soirée intime, étant retenu au presbytère par une forte grippe. Les Dames furent bien désappointées de ce contretemps. Souhaitons un prompt rétablissement à notre dévoué curé.

— Depuis quelques jours, nous avons de nouveau la lumière électrique. Après s'être reposée au-delà d'un mois, elle semble plus vigoureuse qu'autrefois. Espérons que c'est d'un bon présage et qu'elle ne se reposera à l'avenir que lorsque le soleil pourra la remplacer.

Ottawa port de mer

Ottawa.—La commission des eaux limitrophes aura à étudier un projet qui doit faire de la ville d'Ottawa un port de mer. Le projet est proposé par M. Naulan Cauchon qui le présente comme préférable au projet du creusage du Saint-Laurent. Il propose de construire un canal sur le Saint-Laurent, de Cardinal jusqu'à Ottawa. Ce canal nécessitera la construction de 8 écluses alors que l'autre projet en nécessite 18. M. Cauchon fait ressortir un autre avantage de son projet qui est que cette voie serait entièrement sur le sol canadien. Le coût approximatif en serait de $50,000,000.

Les écluses seraient à Green's Creek, Hawkesbury, Ste-Anne, Verdun et Montréal.

Les Evénements

Le secrétaire Lansing démissionne

Washington.—Robert Lansing, secrétaire d'Etat, a remis sa démission au président Wilson qui l'a acceptée.

La raison directe est que M. Wilson lui reprochait d'avoir usurpé ses droits présidentiels en convoquant des réunions du cabinet pendant sa maladie: mais le désaccord date de beaucoup plus loin.

Frank L. Polk, sous-secrétaire d'Etat, est secrétaire par intérim en attendant qu'un successeur soit nommé à Robert Lansing.

Ce dernier est le troisième des officiers du cabinet de M. Wilson à le quitter pour divergences d'opinion. Le premier fut William J. Bryan, qui démissionna le 9 juin 1915, à cause d'un désaccord avec le président sur la question de la guerre sous-marine avec l'Allemagne. Le second fut Lindley M. Garrison, secrétaire de la guerre, qui abandonna son poste le 10 février 1916, sur la question de l'indépendance des Phillipines.

Les commentaires sur la démission de Lansing, en France et en Angleterre, ne sont pas favorables au président Wilson; on lui reproche l'autocratie dont il fait preuve de plus en plus.

Une déclaration de M. Millerand au sujet de la reprise des relations avec le Vatican

M. Alexandre Millerand, premier ministre de la France, a déclaré à la Chambre des députés, que la France reprendra les relations diplomatiques avec le Vatican lorsque le gouvernement jugera que cette mesure sera d'intérêt national et lorsque le parlement l'approuvera".

Emprunt français lancé aux Etats-Unis

Le nouvel emprunt français au montant de deux milliards sera lancé aux Etats-Unis, par l'entremise de plusieurs banquiers américains, et on espère ainsi améliorer la situation critique du change sur les marchés de New-York et de Londres.

Le "Tigre" reçoit un avertissement

M. Clemenceau est averti par un chef nationaliste égyptien de ne pas se rendre en Egypte ou d'y rester le moins longtemps possible parce que sa vie est en danger. Ce chef nationaliste accuse M. Clemenceau d'avoir aidé les Anglais à détruire la liberté de l'Egypte.

Canadien inventeur d'un merveilleux appareil de T.S.F.

Si l'on en croit une nouvelle de Candiac, Sask., M. A. R. Olerson, électricien, a perfectionné un appareil de radiotélégraphie si sensible qu'il peut intercepter les messages les plus difficiles à saisir et les ondes des grands postes de l'Europe et de l'Amériqhe.

M. Olerson s'est mis en communication avec le poste de la tour Eiffel à Paris, avec le poste de Lyon, France, San Diego et San Francisco.

Le péril allemand existe toujours, dit M. Tardieu

M. André Tardieu, ancien haut commissaire français aux Etats-Unis, avertit le monde de la réapparition du "danger allemand" sous toutes ses formes, dans un article qui a paru dans *l'Illustration*.

Sous le titre "Exécution du Traité de Paix", il fait un tracé de tout le travail à faire et dit comment ce travail dominera la politique nationale pendant 30 ou 50 ans. Il indique la nécessité de l'union entre les Alliés comme le rempart contre l'Allemand et fait voir l'espérance qu'a l'Allemagne dans la brisure entre les Alliés.

"Je fais mention de tous ces périls, écrit M. Tardieu, parce qu'ils menacent non seulement la France, mais aussi l'Italie, la Belgique, l'Angleterre, même les Etats-Unis. Le danger allemand multiforme, insinuant et perfide, réapparaîtra bientôt, dans le domaine économique, politique et moral.

"J'étais à Washington quand les Etats-Unis, sans intérêt dans les affaires européennes, furent soudain stupéfaits de trouver parmi les papiers de l'ambassadeur von Bernstoff les projets qu'avait faits l'Allemagne au sujet de ce pays."

Ligue des Nations

Londres.—Pour la seconde fois, le Conseil de la Ligue des Nations s'est réuni le 11, dans la galerie des tableaux du palais Saint-James, construit par Henri VIII. Les nations représentées étaient la Belgique, le Brésil, la Grande Bretagne, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie et le Japon. Des sièges avaient été réservés pour 160 invités, parmi lesquels se trouvaient tous les ambassadeurs et ministres alliés.

Sur la proposition de M. Léon Bourgeois, la présidence a été donnée à M. Arthur J. Balfour. Celui-ci, dans son discours de bienvenue aux délégués, a dit qu'il n'y avait qu'une tache à l'assemblée: c'est que huit nations seulement, au lieu de neuf, étaient représentées et que l'absence des Etats-Unis détruisait la symétrie du plan original de la Ligue.

M. Bourgeois a exprimé le même regret.

L'Allemagne aussi a sa liste de criminels

Berlin.— L'Allemagne prépare une liste contenant les noms de soldats et officiers supérieurs alliés accusés par le gouvernement de Berlin de violation des lois de la guerre. Elle se propose de la soumettre en réponse à la demande d'extradition des Allemands qui figurent sur la liste des criminels de guerre présentée par les Alliés.

Les soldats américains en Europe ne pourront plus se marier

Coblentz.—Deux cents cinquante soldats de l'armée américaine en Allemagne qui ont épousé des Européennes ont reçu l'ordre de partir prochainement pour l'Amérique avec leurs femmes, conformément aux instructions du commandant en chef.

On annonce en même temps que les autorités ne toléreront plus à l'avenir les mariages des soldats en service dans le territoire occupé. Les officiers assurent que les hommes non mariés en Allemagne font de meilleurs soldats dans les circonstances présentes.

Environ 200 soldats ont épousé de jeunes Allemandes depuis que l'armée américaine est sur le Rhin. D'autres ont épousé surtout des Françaises, des Belges et des Luxembourgeoises.

Service très défectueux

Le service du téléphone est très défectueux en France. A Paris, il faut attendre trente minutes avant d'avoir une communication. Il vaut mieux prendre un taxi et aller parler à celui à qui on a affaire. Les abonnés chantent pouille aux téléphonistes qui ne sont pourtant pas responsables de la défectuosité du service, qui tient surtout à la mauvaise installation. Les demoiselles du téléphone ont protesté auprès de M. Millerand.

La grippe dans l'Est

Ottawa.—Malgré les nombreux cas de grippe les autorités médicales assurent qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. La grippe qui règne actuellement n'est que de la grippe ordinaire.

L'épidémie n'a fait encore aucune victime et il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Montréal souffre de l'épidémie de cette grippe bénigne. Toronto aussi et Ottawa également. Dans tous les bureaux et toutes les maisons d'affaires le personnel est plus ou moins atteint. Certains journaux de Montréal ont été affectés sérieusement par l'épidémie.

L'Association de la Presse Canadienne elle-même, dans un communiqué à ses abonnés, leur demande leur indulgence, l'épidémie lui ayant enlevé temporairement plusieurs télégraphistes dans la division d'Ontario et de Québec.

PARIS.—Au 1er mars, le prix du pain en France augmentera de cent pour cent; il se vendra 90 centimes ou 1 fr. et dix centimes le kilogramme. Les ministres du commerce, des finances et de l'agriculture ont demandé d'autoriser cette hausse.

—Il est dit ici que le roi Nicolas, du Monténégro, est à préparer un coup d'Etat, en Albanie, pour remonter sur le trône monténégrin.

—Dix-huit personnes ont été tuées et 60 ont été blessées, alors que l'express de Dijon a frappé un train de marchandises.

PARIS.—Les cultivateurs sont satisfaits de la décision du gouvernement rétablissant la liberté dans le commerce du blé. On pense que cette action fixera les prix de l'avoine et du blé, lesquels, après les prochaines semailles, redeviendront à peu près ce qu'ils étaient avant la guerre.

—Raoul Peret a été élu président de la Chambre des députés, en remplacement de Paul Deschanel, élu président de la république.

—La Chambre des députés a adopté une déclaration solennelle louant Raymond Poincaré pour son oeuvre pendant la guerre. Elle a décrété qu'il avait "bien mérité du pays".

BERNE.—Le gouvernement devra intervenir immédiatement pour sauver l'industrie des horloges suisses qui court à la ruine du fait de la situation peu favorable du change.

MADRID.—L'épiscopat d'Espagne a dénoncé le suffrage féminin comme anti-chrétien et anti-catholique et fait opposition à la tenue du congrès international du suffrage féminin, en mai prochain.

BERLIN.—Les récentes inondations de la vallée du Rhin ont causé des dommages évalués à 120 millions de marks.

Bulletin de Colonisation

Numéro 7 — Usages des Machines

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

Les agriculteurs pratiques apprécient la valeur du temps et l'utilité des machines modernes. Si jamais vous êtes tentés de vous défaire d'une terre où il y a des roches, des buttes et des souches, souvenez-vous que la terre de la région de Saint-Brieux est "planche", propre, facile à cultiver. Au moins 4/5 du terrain est cultivable, le reste étant du pâturage, du gros bois et des lacs. Comme les terres sont de surface unie et de forme carrée (160, 320, ou même 640 acres) elles se prêtent bien à la culture par le moyen des machines mécaniques. Ainsi, le rendement par terre en est augmenté.

(A suivre)

Pour renseignements sur les terres de la région de Saint-Brieux, s'adresser à

L. A. DELORME, Saint-Brieux, Sask.



AVIS PUBLIC

ÉPIDÉMIE D'INFLUENZA

LE COMITE DE SANTE DE LA VILLE DE PRINCE-ALBERT tient à attirer l'attention des citoyens sur le fait que l'épidémie de l'Influenza a fait sa réapparition dans certaines parties du Canada.

LE COMITE ESTIME que l'on devrait se préparer en conséquence, afin d'empêcher l'épidémie d'assumer les sérieuses proportions qu'elle eut pendant l'année 1919.

LE COMITE FAIT DONC UN APPEL à toutes les gardes-malades qualifiées désireuses de prêter leur assistance, leur demandant de se faire inscrire au Département de la Santé, Hôtel de Ville, tél. 2741, ainsi qu'à toutes les autres personnes, hommes et femmes, désirant former un Détachement d'assistance volontaire, en indiquant la nature des services qu'elles peuvent rendre.

L'EXPERIENCE A DEMONTRE que l'on obtient généralement de meilleurs résultats par le traitement à la maison, partout où le logement est convenable, plutôt que de risquer d'exposer le patient au froid, à cette époque de l'année, en le transportant à l'hôpital. Souvent, dans le cas de patients de la campagne, un long voyage peut entraîner les plus sérieuses complications, peut-être une fin fatale.

LE COMITE DONNE AVIS PAR LES PRESENTES qui si l'épidémie atteint la ville et assume de sérieuses proportions, toutes les assemblées publiques, danses, etc., seront interdites, et que les personnes qui organisent ces assemblées, danses, etc, devront se conformer à cet ordre.

PUBLIE D'APRES LES INSTRUCTIONS DU COMITE DE SANTE.

Par ordre.

ERNEST F. WEBB,
Secrétaire de la Ville.

MOUVEMENT DE l'A. C. F. C.

SOUSCRIPTION

pour la diffusion de la brochure sur la "Question des langues"

[illegible] $50.00
[illegible] Régina.... 10.00
[illegible] Marcelin.... 12.50
[illegible] Vonda........ 10.00
[illegible] O.M.I......... 10.00
[illegible] 10.00
[illegible] Montréal........ 5.00
[illegible] Prince-Albert 25.00
[illegible] La Bonne Presse... 25.00
[illegible] O.M.I.,
[illegible] des Métis, Alta.. 10.00
[illegible] des Commissaires
[illegible] franco-canadiens... 25.00
[illegible] 11.45

Total..........$201.95

—o—

NOUVEL APPEL

[illegible] montant recueilli jusqu'à [illegible] atteint à peine les $200. [illegible] pas la moitié de la somme qui nous est nécessaire pour [illegible] les frais de l'impression et [illegible] la distribution de la brochure. [illegible] fait peu de bruit, il [illegible] autour de cette souscription comptant que l'oeuvre s'imposerait d'elle-même à l'attention [illegible] compatriotes. Il semble [illegible] beaucoup de distraits parmi [illegible], à en juger par le petit [illegible] de ceux qui ont répondu [illegible] premier appel.

[illegible] saurait nier pourtant [illegible] de la propagande [illegible] par l'A.C.F.C., encore [illegible] de l'arme qu'elle [illegible] pour éclairer les esprits [illegible] dissiper les préjugés.

[illegible] tout récent du rapport [illegible] nous montre assez [illegible] pas désarmé en certains [illegible] nous aurions tort [illegible] endormir dans une fausse [illegible].

[illegible] de la province nous arrive [illegible] dont la note n'est pas plus bien rassurante. La [illegible] des "School Trustees" [illegible] la semaine prochaine à [illegible] et parmi les questions [illegible] soumises aux délégués [illegible] de l'enseignement du [illegible]. Il faut s'attendre à un [illegible] contre notre langue. [illegible] à notre disposition [illegible] le neutraliser est de répandre [illegible] de lumière autour de [illegible].

[illegible] les milieux français [illegible] brochure suscite un vif intérêt. On est surpris et charmé d'y trouver une argumentation au point et une sympathie indiscutable pour notre cause. Mais c'est dans les milieux anglais, auxquels elle est destinée, qu'il est réconfortant de voir le merveilleux travail qu'elle accomplit. Elle se révèle beaucoup plus efficace que tels ouvrages devenus classiques sur la question, parce qu'elle se lit facilement et qu'elle exprime les opinions d'hommes connus et estimés.

Tous les patriotes devraient avoir à coeur de contribuer pour leur modeste part à la diffusion de The Language Question. *Plus élevé sera le montant de la souscription, plus grande sera la somme de bien accomplie. Que chaque lecteur de ce journal consente seulement à payer le prix modeste d'une brochure — 25 sous — et nous serons en mesure de réaliser un excellent travail de propagande.*

DONATIEN FRÉMONT
Chef du Secrétariat.

—o—

La Revue Nationale

Plusieurs personnes nous ont demandé des renseignements au sujet de la *Revue Nationale*. Nous croyons être utile à un grand nombre en donnant ici les quelques indications suivantes:

La *Revue Nationale* est l'organe mensuel entièrement transformé de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. C'est une revue populaire illustrée à laquelle collaborent les meilleurs écrivains du pays. Elle tient au courant du mouvement français sur les différents points de l'Amérique du Nord.

Le prix de l'abonnement à la *Revue Nationale* est une piastre par année.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C. représente la *Revue Nationale* dans la Saskatchewan. Il reçoit les abonnements et se fera un plaisir de donner tous les renseignements désirés.

—o—

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan

Texte anglais des discours prononcés par les honorables W. M. Martin, W. R. Motherwell, S. J. Latta et C. A. Dunning.

Brochure de 100 pages.

Prix franco..............$0.25

Secrétariat de l'A.C.F.C.
"Le Patriote de l'Ouest",
PRINCE-ALBERT, Sask.

Une conférence sur l'Histoire du Canada à Willow-Bunch

Jacques-Cartier - Champlain Maisonneuve

(Suite)

A[illegible] départ définitif de Jacques Cartier par suite des guerres [illegible] et des dissensions [illegible], un espace de 63 années [illegible] avant que de nouvelles tentatives fussent faites pour coloniser le Canada. Il est [illegible] que le Marquis de la Roche avait fait un essai en 1598 mais cet essai avait échoué misérablement comme il le méritait d'ailleurs.

Le Marquis de La Roche, parti de France avec 60 hommes, le [illegible] des repris de justice, les déposa à l'île de Sable à l'entrée du golfe St-Laurent et se dirigea du côté de l'Acadie pour trouver un [illegible] favorable à la colonisation. En revenant il fut surpris par une tempête qui le porta en [illegible] jours sur les côtes de France. Arrivé dans sa patrie il fut emprisonné et ce ne fut qu'au bout de [illegible] ans qu'il put raconter au roi ce qui lui était arrivé dans son voyage. Le roi, touché du sort de ces malheureux, ordonna au pilote qui les avait conduits d'aller les chercher. Il n'en trouva que 12 de [illegible] qui avaient été débarqués. [illegible] ne portait ni arbres, ni [illegible]. Ils avaient vécu pendant [illegible] temps de la chair des animaux que le baron de Lery y avait amenés 80 ans auparavant et qui s'étaient propagés dans cette île. Cette ressource étant venue à leur manquer, il ne leur resta plus que la pêche pour fournir à leur subsistance. Lorsque leurs vêtements furent usés ils s'en firent [illegible] de peaux de loups marins. A leur retour Henri IV voulut les voir dans l'accoutrement qu'ils portaient lorsqu'ils avaient été trouvés. Leur barbe et leurs cheveux pendaient en désordre sur leur poitrine, leur figure [illegible] un air farouche qui les [illegible] ressembler à des sauvages. Pour les récompenser de leurs privations, leur fit distribuer à chacun 50 écus.

Dieu ne voulait pas que le Canada fût colonisé par des repris de justice;avec les vues providentielles qu'il avait sur ce pays, il voulait qu'il descendit des meilleures familles de France, et c'est Samuel de Champlain qu'il choisit pour cette mission. Champlain était né à Brouages, en Saintonge. Habitué jeune aux périls de la mer, le rêve de sa vie avait été de se servir de l'art de naviguer, pour la destruction du paganisme et l'établissement de l'Eglise dans les pays les plus reculés de la terre. Après avoir dépensé quatre année d'efforts à établir une colonie en Acadie, il arrivait en 1608 à Québec. A peine arrivé il fit défricher l'endroit appelé aujourd'hui Basse-Ville, fit élever une habitation spacieuse et fortifiée, et un magasin pour y déposer les vivres.

Il serait peut-être intéressant de se demander d'où vient le mot: "Québec". Vous l'êtes-vous déjà demandé? Il vient d'un mot sauvage: Kébec qui veut dire, étroit, obstrué et qui désigne le rétrécissement du fleuve St-Laurent en cet endroit. De même le mot Canada vient d'un mot sauvage qui signifie: "Amas de cabanes, amas de villages". Le pays avait reçu ce nom des sauvages parce qu'il comportait alors une grande quantité de villages ou de cabanes.

Samuel de Champlain peut être appelé à juste titre le fondateur du Canada. Il fit pour lui plus que tous ceux qui l'avaient précédé et qui plus tard devaient lui succéder. C'est lui qui implanta sur ce sol du Canada les premiers fermiers, nos ancêtres. C'est lui qui amena les Hébert, les Couillard, les Desprès, les Giffard, qui brillent comme des étoiles au firmament de la Nouvelle-France.

Champlain fit encore plus. Il ne voulait pas que le pays demeure un pays idolâtre; sur tous les vaisseaux qui firent voile pour la Nouvelle France, il voulut qu'il y eût des missionnaires qui vinssent faire le ministère auprès des Français qui s'étaient si bravement exilés de leur patrie, il voulut qu'il y en eût aussi pour prêcher l'évangile aux sauvages et les convertir. Qu'importe qu'un certain nombre tombent martyrs sous la hache des Iroquois, le sang des martyrs n'est-il pas toujours une semence de chrétiens! Oui, mes amis, inclinons-nous et saluons bien bas nos martyrs canadiens, les Pères Jacques Bréboeuf, Lalemant: ce sont là les gloires les plus pures de l'Eglise canadienne.

Champlain ne fut pas seulement fondateur, il fut aussi découvreur. En 1613 il remonta la rivière Outaouais jusqu'à l'Ile aux Allumettes, aujourd'hui Pembrooke, il y érigea une croix de cèdre aux armes de la France et le 12 août 1615 le Père Le Caron qui l'accompagnait célébrait la messe sur les bords de la baie Georgienne, en plein coeur de l'Ontario. Or ceci se passait 150 ans avant l'arrivée des Anglais en Ontario.

(*A suivre*)

PRINCE-ALBERT

La grippe

La grippe a fait son apparition à Prince-Albert: on compte de 70 à 80 cas, mais aucun de sérieux. Cette épidémie ne peut être comparée à celle de l'an dernier sous le rapport de la gravité. Bref, ce n'est pas la grippe espagnole.

Les autorités ont pris toutes les précautions nécessaires pour combattre la propagation de l'épidémie. Elles déconseillent d'envoyer les patients à l'hôpital, surtout ceux demeurant [illegible] de la ville. L'expérience a démontré qu'un malade qu'on transporte est exposé au froid et à des complications qui peuvent être fatales. Dans la plupart des cas, où les patients peuvent être facilement soignés chez eux, le transport à l'hôpital ne doit pas être risqué.

[illegible] la pénurie de gardes-malades [illegible] les hôpitaux et l'on invite à se [illegible] servir à l'Hôtel de ville toutes les infirmières qualifiées et les personnes ayant de l'expérience dans le [illegible] des malades.

[illegible] a absolument aucune cause [illegible] pour le moment. Les autorités médicales demandent simplement la coopération des citoyens par [illegible] cation immédiate des nouveaux cas. Aucune mesure n'a été [illegible] pour réglementer les théâtres, [illegible] églises et autres lieux de réunion. On conseille seulement de se [illegible] contre l'infection en évitant [illegible] possible les personnes en [illegible] ou présentant quelque autre [illegible] de grippe.

Mort de l'ex-maire Knox

M. William Knox, qui était malade [illegible] dernier, est mort mercredi [illegible] à l'hôpital Victoria.

La ville perd en lui l'un de ses citoyens les plus estimés. Né en Angleterre, il était venu à Prince-Albert en [illegible]. Pendant 30 ans il fut entrepreneur et construisit la plupart des principaux édifices. Il possédait de nombreuses propriétés dans la ville et était considéré comme l'un des hommes d'affaires les plus en vue.

M. Knox avait été élu maire en [illegible]. Il avait été réélu à plusieurs reprises, soit comme maire, soit comme échevin, son dernier terme comme maire expirant en 1918. Dans cette dernière période, il eut à porter une lourde responsabilité, à cause de la situation difficile des affaires de la ville et l'on pense que ceci contribua beaucoup à miner sa santé. Le défunt était âgé de 62 ans.

Deux candidatures municipales

Deux candidats ont été mis en nomination lundi pour l'élection au poste d'échevin, rendu vacant par la démission de Richard Mulcaster, devenu magistrat de police. Ce sont: Geo. W. Baker et A. McLean Mathieson. L'élection aura lieu lundi prochain.

Les électeurs franco-canadiens n'hésiteront pas longtemps dans le choix entre les deux candidats. Ils voteront pour M. George W. Baker, qui s'est toujours montré sympathique aux Canadiens français et a déjà fourni les preuves de son savoir-faire dans l'administration municipale.

L'exposition avicole a remporté un grand succès

La seconde exposition annuelle avicole de Prince-Albert a été vraiment remarquable par le nombre et la qualité des volailles exposées. Les juges ont eu quelque difficulté à décerner les prix à cause des mérites souvent presque égaux de divers concurrents. Il y a eu près de 500 entrées.

M. Munro, de la station expérimentale de Rosthern, qui était le juge pour les œufs, a fait une conférence qui a été suivie avec beaucoup d'intérêt.

Les juges pour les volailles étaient William Grant, de Saskatoon, et C. [illegible] Seoul, de North Battleford.

Mercredi soir, les organisateurs de l'exposition ont offert un banquet aux juges et à différentes personnalités de la ville et du dehors.

Henribourg et Prince-Albert figurent avec honneur

A la convention des laitiers, qui a eu lieu la semaine dernière à Moose Jaw, la Crèmerie coopérative de Henribourg est arrivée en tête dans le concours des crèmeries pour la qualité des produits. De son côté, la crèmerie de Prince-Albert a obtenu le premier prix pour la qualité moyenne du beurre fabriqué pendant l'année.

—Vendredi dernier ont été célébrées à la cathédrale les funérailles de Mme Frank Descoteau, de Flett's Spring. Malade de rhumatismes depuis trois ans, elle était depuis neuf mois à l'hôpital de la Sainte Famille.

L'affaire de l'élévateur de Wakaw

Le procès des quatorze fermiers de Wakaw impliqués dans l'affaire de l'élévateur local des fermiers a commencé lundi. Les accusés ont à répondre aux inculpations de vol, détournements de fonds et fausses représentations. Ces détournements ont été opérés au moyen de tickets de grain donnés par A. Shtyk, l'agent de l'élévateur, qui reconnait n'avoir pas reçu de blé en échange. L'élévateur a été détruit par un incendie le 27 mars 1919 et l'on suppose que le feu y a été mis dans le but de faire disparaître les fraudes.

Le principal accusé est George Worobetz, qui aurait obtenu la somme de $7,453.05. Il est l'un des directeurs de la compagnie et Shtyk déclare que c'est conformément à ses instructions qu'il a délivré la plupart des faux tickets de grain.

Le choix du jury a été très laborieux, la couronne et la défense ayant été jusqu'à la limite de leurs droits dans la récusation des jurés proposés.

Arthur Frame poursuit au nom de la couronne et P. E. McKenzie, de Saskatoon, est conseil pour l'accusation. Worobetz est défendu par J. H. Lindsay, de Prince-Albert et A. E. Bence, de Saskatoon.

On prévoit que le procès ne se terminera pas avant mercredi ou jeudi.

—Renald Boucher, fils de J. B. Boucher, de Saint-Louis, est mort à l'hôpital de la Sainte Famille, à la suite d'une opération pour l'appendicite. C'était un jeune homme de 23 ans en pleine santé et sa mort soudaine a été un rude choc pour sa famille et ses amis. Nos sympathies à la famille Boucher.

DUCK LAKE, Sask.

—Le bazar organisé au profit de notre église, qui s'est tenu lundi à la salle de l'hôtel de ville, a remporté un joli succès. Les recettes s'élèvent à plus de $600.

—La fête du 94ème anniversaire de l'approbation des Règles des Oblats de Marie Immaculée a été dignement célébrée à l'Ecole St-Michel hier. Etaient présents et ont pris part à la touchante cérémonie de la rénovation de la profession religieuse: les RR. PP. Delmas, Husson, Fabre, de Duck Lake; Gabillon, Auclair, de Prince Albert: Simonin, d'Aldina; Nandzik, de Fish Creek: Paillé, de Saskatoon; Poulenard: le Rév. Frère scolastique Lajeunesse: les RR. Frères Labelle, de Prince-Albert: Lacroix et Cassel, de Duck-Lake; Gauthier, de Beauval.

FRENCHVILLE, Sask.

Les poilus de Frenchville sont tous rentrés, excepté Jean-Marie Lancien, tué à Verdun, et Pierre Grangé, disparu au front Tyrolien. Malheureusement, la récolte ayant manqué, beaucoup sont repartis. Il faut espérer qu'ils reviendront au printemps prochain.

Un des derniers arrivés, M. Marcel Champon, dragon, a eu l'honneur de faire partie de la garde d'honneur du maréchal Foch et a été ainsi à même de contempler de près les qualités de ce vaillant général.

Un autre, M. Albert Coupé, après avoir fait la campagne de France en qualité de sous-officier, est allé à Salonique. Il a traversé toute la Grèce, la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie et est revenu par la Mer Noire en longeant les Dardanelles et faisant escale à Constantinople et en Italie. Le voilà de retour au Canada après avoir fait la conquête d'une charmante jeune femme. En voilà un qui ne doit pas regretter ses voyages.

Une succursale des "Great War Veterans" a été formée à Frenchville. Président: M. J. Touchette, juge de paix; secrétaire: maréchal des logis P. Bailleul.

Il est question d'élever un monument pour les morts sur le terrain même d'un poilu mort à l'ennemi. Il existe déjà sur ce terrain l'école Beauchamp. Un bâtiment d'exposition, qui devra servir en même temps aux "Great War Veterans", sera bientôt construit.

Grâce à l'intervention de MM. J. Touchette et X. Vignon, nous avons pu obtenir l'aide du gouvernement pour la construction d'un chemin conduisant à Chrishton.

MARCELIN, Sask.

Du couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe nous arrive la nouvelle qu'une jeune fille de Marcelin, Mlle Ida Lalonde, a fait récemment sa profession religieuse et est devenue en religion Sœur Sainte-Emma. Ida Lalonde est la fille ainée de notre estimé compatriote Isaïe Lalonde, dont on connait le zèle et la générosité pour nos œuvres catholiques et nationales. Le deuxième enfant de la famille, le jeune Réal, est en versification au Collège d'Edmonton. Voilà des enfants qui font honneur à leurs parents. Nous félicitons bien sincèrement M. et Mme Isaïe Lalonde.

—Parmi les autres professes de Saint-Hyacinthe, nous relevons le nom de Mlle Anna Gaudet, de Saint-Isidore de Bellevue, fille de feu Edmond Gaudet. Nous félicitons également Mme veuve Gaudet et ses enfants, encore de bons patriotes qui n'hésitent jamais à délier les cordons de leur bourse pour soutenir nos œuvres.

—Le neuf courant nous avons donc eu notre soirée mensuelle. Quel succès! Du beau chant et de la belle musique! Mme Dorais et ses "amateurs" ont droit à toutes nos félicitations. Aussi nos gens accourent de loin. Imaginez que 28 tables n'ont pas suffi pour les joueurs de cartes. Et l'on a joué, et l'on a chanté jusqu'à deux heures du matin.

Mme Hermenégilde Charlebois ne s'est pas laissé enlever le premier prix cette fois: elle a eu 100 points sur 100. Mme Emery la suivait de près et a décroché le second prix.

Pour les hommes, c'est M. Michael Willick qui l'a emporté, suivi de près de Mme J.-Bte Godbout et l'abbé Morneau.

Le prochain rendez-vous aura lieu à la mi-carême.

—Nous regrettons le départ de la famille Hervé Despins de Marcelin. Mme Despins, née Turcotte, membre du "Comité des Dames", a rendu de grands services par son dévouement à toute épreuve et ses manières distinguées. Sans doute que la famille continuera à Elie, Man., où M. Despins va ouvrir un garage, son aide à toutes les bonnes causes.

—Nous sommes heureux d'annoncer que M. Dovina Lalonde, notre si zélé camionneur, est tout à fait rétabli.

—M. Jos. Lemoël a perdu une enfant de la rougeole.

—M. Jos. Lemoël a perdu une en- la propriété d'un M. White pour $4,000 comptant.

—M. Doucette est à l'hôpital de la Sainte-Famille, à Prince-Albert, où il a subi l'opération de l'appendicite. Son état est très satisfaisant.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ON DEMANDE un instituteur pour le district scolaire de Minot No. 663. 150 jours de classe à commencer le 1er avril. Pension $25.00 par mois à ¾ de mille de l'école. Salaire et qualifications en conformité avec la section 177 de l'Acte Scolaire. S'adresser à M. P. Tausendfrende, Neville, Sask. Tél. Neville 2.1.2.
49—54 P.

ON DEMANDE une institutrice connaissant les deux langues, pour l'école Grierson. Ouverture de la classe, le 1er mars. S'adresser à Charles Le Scelleur, Sec. Vonda, Sask.
49—52 P.

ON DEMANDE. — Institutrice ou instituteur diplômé et ayant de l'expérience est demandé dans un centre canadien-français. Pour informations s'adresser à Léger Boutin ou à A Rock, Secrétaire, Domrémy, Sask.
48—51

ON DEMANDE une institutrice bilingue qualifiée pour la Saskatchewan, devant enseigner dans District Ste-Marthe No. 154. Entrée en fonction, le 1er avril. S'adresser à François Hudin, Ste-Marthe, via Rocanville, Sask.
48—55 P.

INSTITUTRICE ou instituteur canadien demandé. Ecole du village, à Dumas, Sask. Bon salaire. S'adresser au Rév. Père J. F. Bellemare, Curé. 47—50 p.

INSTITUTRICES canadiennes qualifiées de la Saskatchewan désirent école, centre canadien français préféré. S'adresser au gérant du *Patriote*.
48—51

A VENDRE. — Livres Canadiens: Biographies, Monographies, Voyages, Histoire du Canada, Mélanges, chroniques, légendes, romans et nouvelles revues et bulletins. Catalogue adressé sur demande. T. GIROUX, 72 Avenue Lamontagne, Domaine Lairet, P.Q. 50—53

ON DEMANDE immédiatement une institutrice sachant le français et l'anglais, munie d'un certificat pour la Saskatchewan. Salaire de $850.00 à 1200.00 par année suivant certificat. S'adresser à A. Payment, Secrétaire-Trés., Tessier, Sask.
50—51 P.

ON DEMANDE une institutrice canadienne-française catholique possédant un certificat de 2ème ou 3e classe pour enseigner à l'Ecole Généreux. Enseignement du 1er mars au 24 décembre 1920. Seulement que dix élèves. Salaire $90 par mois. Pour informations s'adresser à Thomas Trudel, Sec.-Trésorier de l'Ecole Généreux, Dundurn, Sask S. C. No. 3625
50—51

ON DEMANDE une institutrice pouvant enseigner les deux langues, pour l'école de White Star No. 550. Pour informations s'adresser à W. M. Angus, Prince-Albert, Sask.
49—50

ON DEMANDE une institutrice bilingue, de 3e classe, pour l'école de Brushwood No.3668. Position le 1er mars 1920. S'adresser à Louis B. Massé, Sec.-Trés.
49—50 P.

ON DEMANDE une personne âgée de 25 à 35 ans environ pour aider au ménage dans une bonne famille. Un seul garçon âgé de quatre ans. Pour plus amples informations s'adresser à ALBERT JEANROY, Springside, Sask.
49—52 P.

En 1920 comme en 1919 notre service sera toujours des meilleurs. Donner entière satisfaction à notre clientèle sera notre légitime ambition.

Cour à Bois Côté

Montmartre, - - Sask.

A VENDRE.—Ecurie de louage, 50 places, deux larges terrains dans le village de St-Brieux et une bonne maison près de la gare. Pas d'autre écurie de louage dans la localité. Excellent terrain pour la culture. Prix $5,000. La moitié comptant et termes faciles pour la balance. On acceptera en paiement une terre de culture mixte. S'adresser au propriétaire: Nap. J. CHARTIER, St-Brieux, Sask.
49—51

A VENDRE

Ferme Bob McCaw, à un demi-mille de St-Hubert-Mission, 185 acres en culture: production en 1919: 1,100 minots de blé, 2,500 minots d'avoine, 500 minots d'orge et 300 minots de lin. Logement 18x22; écurie 28x46, deux graineries en planche, garage, hangars à animaux pour 70 têtes, etc. Prix: $56.00 l'acre: $5,000.00 comptant, balance en 8 paiements annuels égaux à 6 pour cent. Pour plus amples renseignements, s'adresser à VICTOR E. LEFEBVRE, seul agent pour le propriétaire, Whitewood, Sask.
47—50 P.

A VENDRE

Demi-section nord de 34-14-O 2, 160 acres en culture, 10 milles de Hawthorne, 14 milles de Broadview, 5 milles et demi à l'ouest de l'église de St-Hubert-Mission. Maison en planche 12x28; écurie en planche 26x32; 3 graineries pour 4,500 minots. Bon puits avec eau abondante. Prix: $30.00 l'acre, comptant, sauf hypothèque de $2,400.00 que l'acheteur peut prendre à son compte. S'adresser à VICTOR LEFEBVRE, Whitewood, Sask. 47—50 p.

A VENDRE.—Une bonne ferme dans un centre canadien français, contenance 490 acres dont 330 en culture, le reste en pâturage foin et bois, 100 acres prêts à semer. Situé à un demi mille d'une gare, 1 mille d'une église et d'un couvent. Vendrait avec tout le matériel de culture et les animaux, s'adresser au Gérant du *Patriote*.
47—50 P.

TERRE A VENDRE dans un centre français, la demi-Est 3-7-17-2, à sept milles de Radville, Sask. Cette terre comprend 320 acres, dont 105 acres en culture, et le tout peut être facilement cultivé, pas de bois ni de broussailles. Prix: $12.50 de l'acre. Pour plus amples informations, s'adresser à H. FILTEAU, Dumas Sask.
49—54 P.

Jardin de la Victoire

Sur réception d'un bon de poste d'un dollar, nous enverrons par la malle, poste payée, partout au Canada, l'assortiment suivant de graines convenant pour un climat froid:

LEGUMES: Betterave, Blé d'Inde sucré, Carotte, Céleri, Chou, Chou de Siam, Citrouille, Concombre, Cornichon, Epinard, Haricots, Laitue, Salade, Oignon, Navet, Persil, Pois sucré, Radis, Tomate.

FLEURS: Oeillet de poète, Kochia, Tricophilla. Collection d'après-guerre, de 21 espèces de graines de légumes et de fleurs aux prix d'avant-guerre, par la malle, franco, $1.00.

Adressez vos commandes au

MAGASIN des GRAINES de VERRET
Charlesbourg, Québec.
49—52 P.

TERRE A VENDRE ou à [illegible] milles au nord de Prince Albert [illegible] acres de faits et 40 acres pouvant facilement être cassés. Cette terre située à un mille de l'école et [illegible] milles de l'église de White Star. Conditions de vente faciles. S'adresser au gérant du *Patriote*.
48—51

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles [illegible] l'église dans un centre français, vingt milles seulement de Prince Albert, à trois milles de la crèmerie d'Henribourg, et à deux milles [illegible] fromagerie d'Alberville. 160 acres [illegible] foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. [illegible] sans roulant. Ecrire à J. E. [illegible] CHAUD, Albertville, Sask.
1 mars P.

EN FAMILLE

Responsabilité

"Je ne vois pas de mal à cela, moi!... Je ne prends pas de mal..." Et l'on hausse les épaules — comme pour se libérer d'ennuyeux principes — et, l'âme blottie dans une fausse innocence, on ouvre le livre malsain, l'on court au plaisir dangereux...

"Je ne vois pas de mal à cela!.." Petite phrase banale et traîtresse! Que de lâchetés, que de compromissions de conscience ne couvre-t-elle pas! Au fond, personne n'est dupe. Chacun sait fort bien que si l'on ne voit pas à telle lecture, à telle sortie, à telle modes, le mal que l'Église divinement éclairée signale, c'est que l'on n'y regarde pas, ou qu'on détourne les yeux... parce que, précisément, l'on a peur d'y voir!...

Et tandis que l'on se leurre d'excuses faciles et de beaux prétextes, pendant que la raréfaction de l'atmosphère chrétienne s'accentue, la contagion du mal se répand, des âmes faibles — que l'exemple plus que les enseignements oriente et entraîne — plongent un peu plus avant dans le tourbillon de la mondanité, des extravagances et de la dépense.

"Tant pis pour elles", dites-vous? —Tant pis pour nous aussi; car, que nous le voulions ou non, nous sommes responsables du moindre de nos actes et de ses répercussions indéfinies dans les âmes des autres.

"Il n'y a pas d'action insignifiante, écrivait récemment Fadette; chacune a en elle des germes de vie ou de mort." M. l'abbé Groulx, je crois, disait de même, éloquemment: "Savez-vous quel sera dans dix ans votre suprême regret? Ce sera de ne pas vous être rendus meilleurs, et de vous trouver au-dessous de ce que Dieu attendait de vous; et cela, pas surtout à cause de vous, qui déjà relèverez votre cœur par votre regret et par votre pénitence, mais à cause de toutes les âmes que vous aurez touchées et que vous aurez blessées par votre médiocrité. Il y aura eu, par votre faute, en d'autres que vous, moins de lumière, moins de volonté affermie, moins de ferveur morale entre... et peut-être à la place de la foi, le doute; à la place du généreux... la fainéantise; à la place de la ferveur, l'abandon total au...

Que ne sommes-nous plus fortement assaillis par cette angoissante et féconde vérité! Comme les bons auraient plus grand souci de devenir meilleurs! Avec quel entrain magnifique les ardents brûleraient de se faire apôtres!"

Faisons nôtres ces nobles pensées. Qu'elles opèrent en nous les transformations nécessaires. Que l'on nous sache, sans équivoque, du nombre de celles dont la volonté du bien ne se laisse ni entamer par l'égoïsme, ni séduire par la vanité, ni déconcerter par les critiques ou les railleries de ceux qui croient, d'une croyance qui éclaire et exalte l'âme, que la femme a le devoir d'épurer la vie sociale comme elle a le devoir de sanctifier la vie de famille.

Soyons le parti également de celles à qui une douce expérience enseigne plutôt que plus la vie est sérieuse plus elle est belle, plus elle... de joies intimes et profondes, plus un bonheur vrai l'illumine.

ANNETTE SAINT-AMANT.

CARÊME

Comme tout le monde le sait, le premier jour du carême s'appelle mercredi des Cendres parce que le carême commence toujours un mercredi et que ce jour-là l'Eglise bénit solennellement des cendres et procède ensuite à l'imposition au clergé et au peuple.

Le mot Carême, nul non plus ne l'ignore, désigne la période de quarante jours qui précède la fête de Pâques. Ce qui caractérise principalement cette sainte quarantaine, c'est le jeûne; et ce jeûne est en imitation de celui de Notre-Seigneur dans le désert.

Le carême n'est pas une pratique facultative, un usage de dévotion, quoiqu'il soit permis de le croire; c'est une loi fondamentale qui oblige en toute rigueur. Combien de chrétiens, hélas! parmi ceux qui remplissent leurs devoirs religieux, négligent de dérober... sans scrupule!

Pour vous, pieux Lecteurs, prenez la résolution de passer désormais saintement le carême, et pour cela, rappelez-vous bien que c'est un temps de pénitence et de bonnes œuvres, une préparation à la grande fête de Pâques.

L'Eglise pendant le saint temps du Carême, offre à notre piété deux fêtes bien précieuses, bien consolantes: celle du Père nourricier de Jésus le grand saint Joseph 19 mars et celle de l'Annonciation de la très sainte Vierge le 25 du même mois.

Avis utiles durant le carême

Nous recommandons aux ménagères de lire l'article suivant et de le conserver à côté de leurs recettes de cuisine pour le consulter au besoin. Il s'agit de quelques observations pratiques touchant les jours d'abstinence. Ces lignes bien à point ont été publiées par l'abbé J. Z. Dufort dans la Revue Dominicaine.

LOI DE L'ABSTINENCE

La viande et ses parties constitutives sont prohibées, il est

DÉFENDU DE MANGER:

1. De la moelle, du sang, sang de mouton, de la graisse, *à moins que cette graisse ne soit employée simplement comme condiment.*

2. Les extraits de ces mêmes substances: *Oxo*, thé de bœuf.

SONT PERMIS

Les œufs, les laitages: crème, fromage, beurre, ainsi que le beurre artificiel, assimilé au beurre ordinaire, v. g. oléomargarine.

Poissons: escargots, tortues, homards, crevettes, huîtres, crabes, cuisses de grenouilles, loutres, rats musqués, castors.

Les oiseaux aquatiques: plongeons, huards, poules d'eau, sarcelles, canards sauvages.

Les condiments n'étant pas prohibés, il est donc:

Permis d'assaisonner les aliments avec de la *graisse*, tous les jours de l'année: graisse de tout animal, saindoux ou suif, ou panne de mouton.

Mais il est défendu de préparer les mets avec du bouillon de volaille qui est de fait de l'*extrait de viande*, à moins que ce ne soit du bouillon provenant d'oiseaux aquatiques, v. g. canard sauvage.

Il est permis aussi de préparer omelettes et fèves au lard, soupe au lard ou au gras de bœuf, gâteaux et pâtisseries.

Remarques. — 1. Comme la *graisse* ou *gras* d'animal n'est permis qu'à titre de condiment, on ne peut le manger en guise de mets. Donc défendu de manger du pain graissé avec du saindoux.

2. Lorsqu'après la cuisson d'un aliment, il reste des déchets de lard, on peut, en les écrasant, les mêler à l'aliment préparé et les manger en guise de condiment.

3. La graisse proprement dite "de rôti" étant du jus de viande congelé, n'est pas permise même comme condiment.

4. Il est défendu de manger, un jour maigre, de la soupe préparée à la viande, qui serait restée de la veille, à moins d'y être autorisé par une raison extrinsèque assez sérieuse — telle que le manque d'aliments permis ou bien une raison d'économie chez une famille pauvre ou quasi pauvre.

5. Dans l'usage des aliments préparés à la viande, il peut arriver qu'on ne dépasse pas les limites d'une matière légère: une assiette de soupe moyennement grasse ne constituerait pas une matière grave; manger, en temps prohibé, en deçà de deux onces de viande ne serait pas non plus faute grave.

6. Les membres d'une famille — ainsi que les commensaux: hôtes d'occasion, parents, amis — sont autorisés à faire gras, lorsque le maître de la maison, à tort ou raison, n'a fait préparer qu'une sorte d'aliments.

7. Un voyageur ne pouvant obtenir d'aliments maigres, dans un restaurant, peut faire gras, à moins qu'il n'y ait scandale à éviter. Ainsi en est-il lorsque le menu, commandé en gras par distraction, est rendu sur la table.

Nos mérites

C'est une grande erreur de croire que le mérite surnaturel de nos actes se proportionne à l'effort qu'il nous ont coûté.

On distingue trois choses dans l'effort: l'élan de la volonté qui cherche le but, le "grincement de la résistance", la souffrance qui en résulte. Or, c'est l'élan de la volonté seul qui peut constituer le mérite. La souffrance, la difficulté n'en sont pas les éléments constitutifs. On peut donc aimer le bien moral sans y être contraint par la lutte; le mérite de la souffrance peut se retrouver sous d'autres formes meilleures. Donc, en supprimant de notre vie — autant que possible — la nécessité de l'effort (dans la mesure du possible, ce qui n'est pas toujours facile), par l'entraînement de la volonté, la poursuite d'un idéal supérieur, etc, nous n'avons rien à perdre, mais tout à gagner. Pour arriver à son maximum de rendement moral, de même que le mécanicien qui cherche à assurer le rendement maximum de sa locomotive avec le minimum de combustible, il importe grandement que l'homme cherche s'il n'existe pas un moyen de se gouverner soi-même en ce sens: arriver au but avec moins d'efforts et de risques.

RECETTES

Poisson

En usant plus de poisson et moins de viande dans les repas quotidiens, on réduira de beaucoup la cherté des vivres. Le poisson contient la même valeur nutritive que la viande, à un prix beaucoup plus bas, et donne une nourriture qui, non seulement est délicieuse, mais est aussi de digestion facile.

Le poisson blanc, la merlu, le halibut, la morue, le flétan, le carrelet, l'éperlan, la perche, le brocheton, le poisson-lune appartiennent à la classe des poissons à chair blanche.

Le saumon, l'alose, la truite des lacs, le merlan et le hareng appartiennent à la classe des poissons à chair rouge.

Comme le poisson à chair blanche est considéré plus facile à digérer que celui à chair rouge, il doit être choisi de préférence pour les invalides, les convalescents ou ceux qui ont une pauvre digestion.

Comment choisir le poisson frais

Choisissez un poisson dont les yeux et les ouïes sont clairs, les écailles luisantes, la chair ferme, et qui n'ait aucune mauvaise odeur.

Comment nettoyer le poisson

Enlevez les écailles passant un couteau sur le poisson et râclant de la queue à la tête.

Essuyez le poisson intérieurement avec un linge trempé dans l'eau froide salée d'abord et ensuite avec un linge sec et propre mis à part pour cet usage. La tête et la queue peuvent être laissées ou enlevées selon le mode de cuisson.

Manières de cuire le poisson

Les meilleures méthodes de cuire le poisson sont: sur le gril; au four ou à la vapeur.

Les poissons propres à être grillés sont: le maquereau, le poisson blanc, la morue, l'alose, la truite, etc., le flétan coupé en tranches et le saumon, l'éperlan et les petits poissons. Pour le griller — arrosez-le de graisse fondue, saupoudrez-le de farine, sel et poivre, et cuisez sur la flamme ou sur un feu vif.

Les poissons propres à cuire au four sont: le poisson blanc, la morue, la merlu, le petit saumon, l'alose. Suivez les directions données pour poisson au four.

Les poissons propres à être bouillis sont: le saumon, le halibut, la morue, la merlu, la truite, etc. Enveloppez dans une toile et ajoutez 1 cuillerée à soupe de vinaigre et 1 cuillerée à soupe de sel pour chaque pinte (litre) d'eau.

Les poissons propres pour la friture sont ceux à chair blanche. Cuisez immergés dans la graisse profonde, ou bien faites sauter dans la poêle, avec une petite quantité de graisse.

Tableau du temps pour la cuisson du poisson

Au four — poisson épais, par livre: 10 à 15 minutes.

Au four — poisson mince, par livre: 8 à 10 minutes.

Bouilli — poisson épais, tel que halibut, saumon, par livre: 8 minutes.

Poisson frit — en tranches ou filets: 4 à 7 minutes.

Poisson frit — éperlan ou truite, 3 à 5 minutes.

Comment connaître quand le poisson est cuit

Lorsque le poisson se sépare facilement de l'os, il est suffisamment cuit.

EVANGILE

LE PREMIER DIMANCHE DU CAREME

Alors Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour être tenté par le diable. Et quand il eut jeûné quarante jours, et quarante nuits, il eut faim. Et le tentateur s'approchant lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu, dites que ces pierres deviennent des pains. Jésus répondit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le diable le transporta dans la ville sainte, et le mit sur le haut du temple. Et il lui dit: Si vous êtes le fils de Dieu jetez-vous en bas. Car il est écrit: Il a ordonné à ses anges de prendre soin de vous: ils vous porteront en leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre quelque pierre. Jésus lui dit: Il est écrit aussi: Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Le diable le transporta encore sur une montagne fort haute: et il lui montra tous les royaumes du monde, et leur gloire. Et il leur dit: Je vous donnerai toutes ces choses, si, vous prosternant, vous m'adorez. Alors Jésus lui dit: Retire toi, Satan: car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez lui seul. Alors le diable le laissant: et voilà que les Anges s'approchèrent, et le servaient.

Pensée de la semaine

Nous avons un devoir difficile, celui de nous connaître assez pour nous adapter sans secousse à la vie. Jamais elle ne doit nous entraîner; elle sera pour nous exactement ce que nous l'aurons voulue si nous ordonnons soigneusement nos sentiments avant de les vivres, si, par notre prévoyance et notre sagesse, nous réduisons le plus possible la part du hasard.

Le Coin des Enfants

HYGIENE

Conseils aux enfants

Ne crachez pas ailleurs que dans un mouchoir, et un mouchoir employé à cet unique usage.

Ne crachez jamais sur une ardoise, par terre ou sur le trottoir.

Ne mettez pas vos doigts dans la bouche.

Ne grattez pas votre nez, ne l'essuyez pas avec votre main ou votre manche.

Ne mouillez pas vos doigts quand vous tournez les pages de votre livre.

Ne mettez pas les crayons dans votre bouche et ne les mouillez pas avec vos lèvres.

Ne portez jamais de pièces de monnaie dans votre bouche.

Ne mettez pas des épingles dans votre bouche.

Ne mettez dans votre bouche que la nourriture et les boissons.

N'échangez pas les bonbons, la gomme, les sifflets, les tires-pois, ni quoi que ce soit qui ait été dans votre bouche.

Pelez ou lavez votre fruit avant de le manger.

N'éternuez ou ne toussez jamais dans le visage de qui que ce soit. Tournez-vous d'un autre côté ou bien tenez un mouchoir devant votre bouche.

Que votre visage, vos mains et vos ongles soient toujours propres.

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant chaque repas.

Si vous êtes indisposé, si vous êtes coupé ou si vous avez été blessé par d'autres, ne craignez pas de le dire à votre professeur.

Tenez-vous aussi propre à la maison qu'à l'école.

Brossez-vous les dents avec de l'eau après chaque repas, ou tout au moins matin et soir.

N'embrassez personne sur la bouche et ne permettez à personne d'agir ainsi.

Apprenez à aimer le grand air, à respirer souvent et profondément.

Le cultivateur

La profession de cultivateur est la profession par excellence; aucune n'assure plus d'indépendance, n'inspire plus de fierté de caractère; aucune n'est plus utile aux hommes. C'est le cultivateur qui, par un labeur incessant, tire de la terre la subsistance de tous les hommes, en faisant venir le froment et le seigle dont on fait le pain; l'orge et l'avoine qui servent à nourrir les bestiaux dont nous mangeons la chair et les animaux qui nous aident dans nos différents travaux. S'il n'y avait point de cultivateurs nous mourrions de faim. Honorons donc comme ils méritent ces hommes indispensables à la prospérité des Etats et dont la vie, quoique bien remplie, se passe presque toujours ignorée.

Naïveté d'un savant

Newton affectionnait les chats, qu'il aimait à voir, surtout jeunes, dans son cabinet de travail, fouetter d'une patte leste les papiers noircis de calculs. Sa prédilection se portait de préférence sur une chatte nourrissant alors son petit.

Il fut décidé de donner accès dans le cabinet à l'intéressante famille, sans être obligé d'ouvrir et de fermer continuellement la porte, suivant les caprices de la visiteuse. Le menuisier est donc mandé.

—Vous ferez là, au bas de la porte, lui dit Newton, un grand trou rond pour le passage de la chatte, et à côté un trou moindre pour le passage du petit.

—Mais, Monsieur, répond l'ouvrier, une seule chatière suffit.

—Comment ça? dit le savant.

—Je ferai un passage assez large pour la mère. Où la chatte aura passé, le petit chat pourra bien passer aussi.

—Au fait, c'est vrai, répliqua Newton, tout surpris de la simplicité du problème; je n'y avais pas songé.

Ce savant qui pesait le soleil, en mesurait le volume, la masse, ne songeait pas qu'une chatière faite pour la mère était plus que suffisante pour le petit.

De suite et tout de suite

De suite veut dire successivement, l'un après l'autre: Il ne saurait dire deux mots *de suite*.

Tout de suite veut dire immédiatement.

Obéissez *tout de suite*, allez-y *tout de suite*.

Les grammairiens rapportent à ce propos l'anecdote suivante:

Les académiciens préparaient une nouvelle édition du fameux Dictionnaire qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire, et il fallait différencier ces deux locutions: *de suite* et *tout de suite*. Personne n'était d'accord.

—Bah! s'écria Népomucène Lemercier, allons déjeuner, on tranchera la question au dessert.

Et voilà les immortels qui s'en vont dans un restaurant. Perseval de Grandmaison, qui était l'ordonnateur du menu, s'adresse à l'écaillère:

—Ouvrez-nous *de suite*, lui dit-il, quarante douzaine d'huîtres.

—Et servez-les-nous, *tout de suite!* ajoute un autre académicien.

—Mais, Messieurs, répond l'écaillère, si vous voulez que je les ouvre *de suite*, je ne puis vous les servir *tout de suite*.

Les académiciens se regardèrent étonnés, mais satisfaits, le problème était résolu.

Sans qu'elle s'en doutât, l'écaillère venait de révéler aux convives, avec un à propos judicieux, et une évidence de conviction qui supprimait toute incertitude, la valeur respective des mots *de suite* et *tout de suite*, conformément au sens que prêtait à ces deux expressions le langage du peuple de France.

Courageuse attitude

Le professeur John Squair réclame l'enseignement du français dans toutes les écoles publiques de l'Ontario.

L'enseignement du français dans les écoles publiques, l'établissement des cours pour les jeunes dans les High School, l'abolition de l'examen d'entrée, tels ont été les sujets de discussion à la réunion du comité d'Instruction Publique à Toronto. Le professeur John Squair, en réclamant l'enseignement du français *dès les premières classes dans les écoles publiques* a dit que ce serait un excellent moyen de rapprocher le peuple des deux provinces de Québec et d'Ontario. Il a suggéré que des prix soient offerts aux étudiants de langue française en Ontario et de langue anglaise dans Québec, pour stimuler l'étude de ces deux langues.

Il a déclaré que la matière de l'enseignement dans les écoles publiques portait sur des sujets trop ... et qu'on devrait faire ... plus propre à relever la ...

Merveilleux effets de la musique

Un ... a prétendu qu'il ... pondre ses poules à merveille en leur jouant du "jazz".

..., une dépêche, la sérénade de Schubert a guéri une ... de la maladie du sommeil. ... de merveilleux effets de ..., dont l'influence nous ... depuis longtemps, de ... où Orphée charmait ... De nos jours, on "emballe" les bêtes par le moyen du ... universel, on ne les charme plus.

Un homme sérieux prétend qu'un Anglais s'est pendu après avoir entendu jouer la Marche funèbre de Chopin sur un instrument à cordes, et qu'un Canadien ... dont le nom commence par B s'est converti à l'impérialisme en entendant le "Rule Britannia".

Un autre effet magique de l'harmonie c'est celui que produisent deux pièces d'or heurtées. Cette musique provoque parfois les plus étranges agissements chez les auditeurs.

Chose étrange, le "jazz band" qui fait pondre les poules, serait une grande cause de folie avec le cinéma. C'est le juge Choquet, de Québec, qui l'affirme. Nous le croyons sans peine. Nous pensons même que pour goûter le "jazz", il faut avoir un tantinet de folie.

Les Arabes de Palestine se plaignent au Pape

Dans le manifeste qu'ils ont envoyé au pape Benoît XV, les Arabes se plaignent de ce que les Juifs ... les meilleurs postes en Palestine. Les Arabes se plaignent aussi de ce que des paquebots bondés de Juifs bolchevistes russes ont la permission d'aborder dans les ports de Palestine.

Une copie du manifeste que les Arabes ont envoyé au pape a été envoyée à la conférence de la paix et au gouvernement anglais.

Ce que pourrait faire le bon cinéma

M. Euclide Lefebvre, dans la *Vie Nouvelle*, nous l'indique fort bien:

Avec un accent d'amertume, Louis Veuillot disait en parlant de la presse: "Je connais la presse. S'il s'agissait d'en faire présent au monde j'hésiterais sans doute et, vraisemblablement, je m'abstiendrais." Que dirait le grand journaliste catholique, s'il vivait aujourd'hui, du cinéma? A le juger par ce qu'il est de nos jours, sous le contrôle d'un mercantilisme sans pudeur, il faudrait, sans hésiter, le classer au rang des engins périlleux et destructeurs et maudire la science pour ce cadeau néfaste. Ce serait une erreur. Le cinéma est un très bon outil tombé entre les mains d'un ouvrier pervers. Voilà tout. Mis au service du bien, il peut jouer un rôle social éminemment bienfaisant et éducateur.

On croit généralement et à bon droit qu'il y a deux grands moyens de s'instruire: l'étude et le voyage, sauf qu'au lendemain d'une malchance on en ajoute un troisième: l'expérience. Si l'imprimerie nous a donné le livre, et généralement la lecture à bon marché, le cinéma, par l'image prise sur le vif et admirablement reproduite, nous offre le voyage à un prix défiant toute concurrence, même quand on est député... Sur l'écran lumineux, les pays les plus éloignés apparaissent avec leurs paysages, leurs sites pittoresques, leurs monuments, leurs populations, avec leurs costumes et leurs coutumes: c'est le voyage à l'étranger avec les ennuis et les dangers en moins.

A l'humble agriculteur qui n'a jamais franchi les limites de son village, le cinéma permettra d'améliorer ses méthodes en lui faisant connaître celles de contrées plus avancées; à l'industriel, il enseignera, jusque dans le détail, des moyens d'action et de mise en opération avantageux qu'il n'a pas le temps ou le moyen d'aller étudier sur place; du maître d'école primaire, aussi bien que du professeur d'université, il simplifiera fructueusement la besogne.

Bref, on peut affirmer que dans toutes les branches des connaissances humaines et pour tous les degrés de l'échelle sociale, le cinéma peut être un auxiliaire puissant et que ses ressources sont illimitées. Ressources illimitées dans la variété des sujets susceptibles d'être reproduits, ressources illimitées également quant au rayonnement de son influence pour le bien et le beau.

A l'heure qu'il est, le cinéma populaire atteint une clientèle énorme. Aux Etats-Unis, on calcule que près de 15,000,000 de personnes, soit une sur huit, vont chaque jour à ses représentations. On a constaté même que, dans certaines agglomérations rurales, il dicte la mode, l'étiquette et les manières. Les contorsions de ce monstre au salaire fabuleux, Charlie Chaplin, sont projetées sur la toile et applaudies même au Japon. Malheureusement, le cinéma, loin de remplir une fonction bienfaisante, est devenu une lèpre qui menace les assises de la société.

Le remède aux maux présents

La fin de la guerre semble avoir causé chez plusieurs, une véritable perturbation intérieure. Ils ont soudain lâché bride à leurs pires instincts. Nous assistons à une ruée presque générale vers les plaisirs qui rappellent les plus mauvais jours du paganisme. Les danses sauvages et les modes indécentes triomphent jusque dans les milieux respectables. Elles y allument les passions coupables qui brûlent les corps, souillent les âmes, détruisent les foyers.

L'amour du prochain a fait place à un égoïsme brutal. Pour jouir on ne recule devant aucune souffrance imposée à autrui. Des fortunes colossales s'édifient sur les misères de nombreuses familles. La haine des classes est soufflée au cœur de l'ouvrier par des meneurs sans vergogne qui trouvent facilement dans la conduite des riches de criantes injustices à exploiter. Plus haute que jamais entre le capital et le travail s'élève la barricade.

Qui fera disparaître ces maux? Qui ramènera l'ordre d'où naîtra la paix? Dieu. Dieu seul; c'est-à-dire la reconnaissance de ses droits; c'est-à-dire le surnaturel rentrant dans les vies; c'est-à-dire la foi vécue et agissante.

(*La Vie Nouvelle*)



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 3ème Année.
PONTEIX, SASK., MERCREDI 18 FEVRIER 1920 — No. 7

FETES DU DIMANCHE 22

Chaire de St. Pierre à Antioche. — Rappelons-nous à cette occasion que l'Eglise toute entière, comme la chaire d'Antioche, repose sur cette pierre contre laquelle ne sauraient prévaloir les portes de l'enfer. Demandons à Dieu la grâce de lui être toujours attachés, d'être fidèles à tous les enseignements qui en viennent, afin de vivre avec Pierre dans la vie éternelle.

Sainte Marguerite de Cortone.—Se livra, au sortir de l'enfance, à une regrettable débauche. A vingt-trois ans elle se convertit tout à coup, touchée par la grâce à laquelle elle sut ne pas résister. Elle se retira dès lors dans un monastère où elle mourut en 1297 après avoir, par ses prières et ses mortifications, largement racheté les erreurs et les fautes de sa vie passée.

CAREME

Nous voici arrivés au carême! Pour notre bien, n'oublions pas que c'est un temps de pénitence. Nous désirons tous la bénédiction du ciel: méritons-là. Dieu ne nous doit rien, n'est-ce pas? S'il nous doit quelque chose, c'est plutôt la punition de nos fautes, puisqu'un seul péché mortel, vu la Majesté infinie qu'il offense, qu'il méprise, mérite des peines éternelles. Si celles-ci, par la bonté de Dieu et le sacrement de pénitence, sont commuées en peines temporelles, la loi de l'expiation n'en pèse pas moins sur nous. Plus vite nous aurons expié par la pénitence et les sacrifices que nous saurons nous imposer, plus vite la justice divine apaisée sera clémente à notre égard.

—Le premier vendredi du mois s'est passé comme d'habitude avec beaucoup de piété dans la chapelle du Couvent, où le T. S. Sacrement était exposé. Les enfants y ont chanté de beaux cantiques et de jolis motets appelant les bénédictions du Sacré-Cœur sur leurs excellentes familles.

Le lendemain, le train de l'Est nous amenait un visiteur distingué: le fondateur du *Patriote*, le grand historien de l'Ouest, si connu et si estimé dans cette paroisse, le Révérend Père Morice, O.M.I., de St-Boniface. Dès le dimanche, malgré la fatigue du voyage, il nous a donné un magnifique sermon sur le Signe de la Croix, sermon parsemé de traits frappants comme il sait les présenter, et qui a fait sur tous une profonde impression. Le bon Père passera quelques jours au milieu de nous à notre grande satisfaction.

DAMES PATRONNESSES

Leur assemblée mensuelle était plus nombreuse que d'habitude. La trésorière y a fait connaître la situation financière de cette société pour la nouvelle année. La fête a été définitivement fixée au 26 juillet. Ce jour-là, après une messe chantée pour les membres vivants, on partira en pique-nique privé vers un endroit intéressant.

De sérieuses considérations ont ensuite été faites au sujet des familles canadiennes qui, chez elles, font usage de l'anglais et non pas du français. On faisait remarquer justement que les enfants de ces familles arriveront de génération en génération, à ne savoir que l'anglais, à ne lire que de la littérature anticatholique, à se marier avec des protestants et à perdre la vraie foi.

Dans les conversations les plus sérieuses, comme dans les drames les plus tragiques, il y a souvent des phases amusantes. Une excellente dame, bien dévouée, hasardait cette défense: "C'est vrai, mais les enfants qui n'ont fréquenté que les écoles anglaises ne parlent que cette langue, et quand ils sont grands, on les engage bien à parler français à la maison, seulement cela les ennuie et ils sortent. —Vraiment! lui répond aussitôt fort spirituellement une autre dame, est-ce que vos enfants sont nés aussi grands qu'ils le sont aujourd'hui?

"Evidemment, c'est quand ils étaient jeunes qu'il fallait les obliger à parler français à la maison. Même aux Etats on pouvait faire cela, au moins si l'on ne pouvait pas leur faire enseigner cette langue.

Il paraît qu'en certaines paroisses, on voit des familles canadiennes qui ne parlent que l'anglais: qui vont jusqu'à angliciser leurs noms: c'est parfaitement ridicule, car elles ne valent pas cinq cents de plus pour cela... On en voit d'autres qui semblent dans la rue avoir honte du français... C'est ça par exemple qui est une honte pour la race française! Eh bien, de ces familles-là heureusement les Dames Patronnesses n'en connaissent pas ici... et nous n'en voulons pas!

FLEUR DE STYLE!

La concision du style est une qualité à la condition que la phrase reste intelligible.

Ce n'est pas le cas de cet avis placardé sur l'épicerie d'une petite ville du centre. Le brave épicier devait conduire son fils au collège. Evénement important pour la localité. Mais enfin ceux mêmes qui en étaient avertis pouvaient l'avoir oublié et s'étonner de voir la boutique fermée. Il fallait une explication. Sur la devanture, le père placarda donc une belle pancarte avec cette inscription: "Fermé pour cause de la conduite de mon fils."

Les voisins ont compris, mais les étrangers, qui n'ont rien compris du tout, soupçonnent un lamentable drame de famille qui heureusement n'est pas.

—M. l'abbé Bernard est parti le lundi pour sa visite régulière à Frenchville et pour y présider une veillée organisée en vue de procurer des fonds pour le support du missionnaire. Dans le même but une autre soirée a été préparée également à Crichton.

A NOS ANNONCEURS

L'Hirondelle se fait un devoir de remercier ici publiquement ses annonceurs du bon accueil qu'ils ont fait à son collecteur, P. Cornet. Elle ne doutait pas de leur bonne volonté, de leur patriotisme; elle en a une preuve nouvelle, et de nouveau, à son tour, elle prie ses lecteurs de lire leurs annonces et de les encourager.

Voyage.—Mme H. Cyr, en revenant de voir son mari, qui l'avait appelée à St. Maurice, où il travaille, nous a fait le plaisir de nous donner des nouvelles du bon curé, M. l'abbé N. Poirier.

—Nous avons remarqué à Ponteix, parmi d'autres visiteurs, MM. Léon Cornet et Félix de Montigny, de Gergovia. M. Coupé de Frenchville, menant sa dame à l'hôpital.

SOIREES

A notre deuxième partie de cartes, le prix des Dames, un beau dessus de table fait à la main par Mme H. Cyr, a été gagné par Mme R. Gauthier. Le prix des hommes a été gagné par M. Fichamp.

La soirée dramatique du 12 a été contrariée par une forte tempête de neige: c'est dommage car elle était plus belle que la précédente! Nous ne reviendrons pas sur le drame "Le Chevalier Maudit": joué par les acteurs du 25 il ne pouvait qu'être bien exécuté. Mais il y avait du nouveau et du nouveau de choix: "Le Pochard assassin" de Jean Drault, très bien rendu par MM. Gilles Cousin, Léonidas Larochelle, Pierre Cornet, Agenor Desautels et Raphaël Cousin, dont les quatre derniers ont ensuite soutenu les rires de l'assemblée dans la Pantomime! "Des voleurs chez un dentiste". Comme d'habitude on a fort goûté la musique: piano et violon, de nos artistes, Mlle Bleau et M. Béchard; de même "Les louis d'or", chanté par M. Goïeze; et les jeux de Gugusse et Bidonneau, exécutés par Agénor Desautels et Pierre Cornet. Le Tableau du drame, embrasé par le feu de Bengale du Dr Clerk, était vraiment splendide. Le privilégié de la tombola a été M. R. Gendreau qui occupait le siège no. 23.

Les acteurs remercient cordialement, l'assistance relativement nombreuse, et principalement le R. P. Morice, O.M.I., MM. Bois, curé de Meyronne, Dubois, curé de Laflèche, pour l'honneur de leur présence, et leurs chaleureuses félicitations.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

No. 5

TRIBUNAL D'HONNEUR

par le COMMANDANT DRIANT

(Suite)

—Eh bien! puisqu'il en est ainsi, [illegible] pas fâché de causer [illegible] avec vous, interrompit [illegible] Aussi bien, serai-je [illegible] d'avoir votre sentiment. La promesse au colonel de [illegible] divulguer ce que je sais [illegible] plus de lumière ne soit [illegible] nous sommes ici absolument [illegible] personne ne [illegible] pas entendre. Voici.

[illegible] entama la narration circonstanciée [illegible] l'affaire. Quand [illegible] sur quels indices le [illegible] pour ordonner [illegible] de Randoni, le [illegible] de Larroque lui posa [illegible] question:

—[illegible] Mariette, avez-vous [illegible] que Randoni [illegible] un geste qui [illegible]

[illegible] poursuivit [illegible] l'histoire de la [illegible] ça prouve? [illegible] bien savoir [illegible] cette clé... [illegible] Mais qu'en faisait-il? [illegible] gardée deux [illegible]

[illegible] Evidemment [illegible] un point délicat [illegible] de quelques secondes [illegible] de Larroque le [illegible] franchise brusque.

—Pour moi, il n'y a pas de [illegible] c'est Féligny. [illegible] lieutenants se taisaient [illegible] insista.

—[illegible] garçon-là ne m'a [illegible] médiocre [illegible] dans l'allure je ne [illegible] qui, dès les [illegible] m'a éloigné de [illegible] comment vit-il? Ce [illegible] pour personne [illegible] fortune, [illegible] Cette [illegible] bien des [illegible] pas votre avis.

[illegible] circonspect, le jeune [illegible] pas encore dit un [illegible] au pied du [illegible] pas son sentiment.

—[illegible] mon capitaine [illegible] conspirer à charger [illegible] depuis quelques [illegible] hors de [illegible] ressources. [illegible] l'argent?

—[illegible] une lettre [illegible] de Mlle [illegible] Mariette...

[illegible] mon capitaine, [illegible] plus graves [illegible] puis croire [illegible] le coupable; [illegible] pas de preuve [illegible] Il est clair que [illegible] chose, son [illegible] Pour [illegible] n'avons [illegible] de la ca[illegible] mais insuffisant [illegible] sur le ma[illegible] Randoni. [illegible] encore qu'il [illegible] question [illegible] qu'il n'y [illegible] de clé, et [illegible] être imprudent [illegible] par Féligny [illegible] Il attend [illegible] qui [illegible] qu'il s'agit [illegible] se dis[illegible] nous saurons [illegible]

—Oui, mais quand la saurons-nous? Et ne sera-t-il pas bien [illegible] quand elle nous parviendra? [illegible] pour moi, c'est [illegible] la chercher... et sans [illegible] un jour!...

*

[illegible] montait au-dessus de [illegible] collines vertes et [illegible] la compagnie faisait [illegible] café, quand un [illegible] apporta un pli au capitaine de Larroque. Il ne contenait que ces mots écrits de la main du colonel:

"Des masses de cavalerie allemande ont franchi cette nuit la [illegible] Avricourt. Le régiment [illegible] sur la Vezouse en [illegible] 20e bataillon de chasseurs [illegible] au nord de Domèvre. [illegible] au passage, à [illegible]ville."

[illegible] Cette fois, [illegible] la guerre.

[illegible] hommes achevèrent de confectionner [illegible] café, dont l'eau [illegible] dans les marmites installées [illegible] de la route.

refirent les sacs, et comme la colonne montant d'Azerailles débouchait sur la crête, la compagnie formant avant-garde se mit en marche...

Le long des rues du village, sur la bordure du tapis de litière qui fait la gloire des maisons lorraines, les habitants étaient accourus, pâles, inquiets, jetant aux soldats cette question angoissée:

—C'est-y donc vrai que c'est pour de bon la guerre?

Les femmes joignaient les mains dans un geste de détresse, et dans les yeux effarés passait comme une vision des désastres du passé. Car les vieux du pays avaient déjà vu l'autre!

Depuis deux jours, les hommes qui étaient astreints au service étaient partis, appelés à Baccarat, à Lunéville, et cette convocation inopinée avait paru de sinistre augure. Mais ces malheureuses populations avaient voulu douter encore d'un danger qui, pendant près d'un demi-siècle, avait plané sur leurs têtes sans se réaliser jamais. Les plus avisés, ou les plus méfiants, avaient fui vers l'intérieur, emportant ce qu'il était possible d'enlever, leurs hardes et leur petit pécule, mais la grosse majorité était restée, trop enchaînée à la terre pour se décider avant que tout espoir ne fût évanoui à abandonner ses maisons, ses champs et ses vergers. Et, en apprenant que c'en était fait, que l'échéance redoutée était venue, ils étaient là, atterrés, regardant avec des larmes les petits fantassins rouges qui allaient, en les saluant de leurs lazzis, se faire tuer pour les défendre.

Après une courte marche le long de la Verdurette, qui coulait lentement entre des berges vertes, le bataillon de Mariette atteignit la Vezouse et s'y arrêta. La 1ère compagnie, toujours en tête, gagna au delà de la rivière une éminence boisée d'où l'on dominait le moutonnement de collines où pointent, à deux extrémités de la maison, le signal d'Igney-Avricourt et l'arête de Maronvilliers. La matinée était avancée. L'on s'installa à l'ombre des jeunes frondaisons, et les plus avisés partirent sous bois à la recherche de combustible pour la soupe qu'il fallait prévoir. Aucun autre bruit ne montait de l'amphithéâtre immense, que le bruissement d'une légère brise de Nord-Est.

Le fort de Manonvilliers, que l'on devinait à certaines lignes trop disparates avec la mollesse générale des contours, était silencieux. On apercevait, émergeant du damier ocre et vert, quelques flèches d'églises, et l'on songeait avec un mélange d'inquiétude, d'impatience et de mélancolie, que dans cette nature si calme, si douce et si vivante, allait s'allumer peut-être aux premières minutes le signal de la dévastation et de la mort...

Mariette s'était assis à l'écart, près de la corne Nord du bois, et il laissait au hasard vagabonder sa pensée, quand un pas de cheval lui fit dresser la tête..

Le colonel arrivait par le petit chemin qui longeait le bois.

Le lieutenant sauta sur ses pieds et prit la position réglementaire du salut. Le colonel lui fit signe d'approcher, et, se penchant sur sa selle pour diminuer encore la portée de sa voix:

J'ai reçu ce matin un rapport du commandant Payen, expédié presque aussitôt après notre départ. Randoni s'est décidé à parler, et bien que de sa déposition on ne puisse pas encore déduire une certitude absolue, les soupçons que nous avions ne sont malheureusement que confirmés. Telles qu'elles sont, leurs bases seraient suffisantes pour me permettre de faire immédiatement arrêter Féligny, et de le livrer à une instruction judiciaire... Mais...

Le colonel se redressa, et d'un geste large il montra l'horizon, la frontière, les sentinelles, dont les silhouettes émergeaient çà et là, tout ce décor de lutte prochaine... Il n'acheva pas sa pensée. Mariette eut un hochement de tête, il avait compris tout ce qu'il y avait de délicat et de sage dans le scrupule de son chef.

—Je viens d'affecter Féligny à la 2e compagnie du 1er bataillon: je l'éloigne de moi et le rapproche de vous... En un mot, il ne m'est possible ni de passer outre ni de procéder à une instruction officielle, il y va de l'honneur et de la solidarité morale du régiment. Il faudrait trouver le moyen de sauvegarder l'un et l'autre... Vous avez probablement lu, Mariette, ce que le général Morand a écrit sur les tribunaux d'honneur dans l'armée, selon la charte. Sa vieille expérience du métier lui avait fait concevoir une estime particulière pour ce mode d'exercice par les pairs de la justice militaire... C'est une solution analogue que je voudrais voir appliquer ici. A un moment aussi critique qu'un début de guerre, il faut veiller plus attentivement que jamais sur le moral de l'armée et du pays. La nouvelle d'une trahison serait pour ce peuple énervé l'équivalent du sauve-qui-peut, le signal d'un déchaînement révolutionnaire peut-être. Il est donc d'une urgence absolue, absolue, vous m'entendez, d'éviter la publicité et de limiter les échos de cette affaire au seul cercle des officiers, je dirais même au seul cercle des lieutenants... Réfléchissez à cela, Mariette. Plus prompte sera la solution, meilleure elle sera.. Je vais voir vos sentinelles.

Le colonel poussait son cheval mais il l'arrêta presque aussitôt et prit dans la poche de sa tunique un carré de papier jaune qu'il tendit au lieutenant.

—Ceci pourra peut-être vous être utile.

Mariette reconnut la grande enveloppe dans laquelle d'Hummel lui avait remis le dossier. Elle était un peu fripée par les manipulations, mais le colonel y avait épinglé le papillon portant la mention accusatrice: *Ceci est incomplet... Il me faut l'ordre d'embarquement pour le cas de tension politique... Apportez-le jeudi.*

C'était miracle que le traître n'eût pu accomplir son dessein jusqu'au bout, et que précisément ce fût la pièce qui devait servir qui eût échappé à l'agent étranger.

*

Le capitaine de Larroque ne retrouva son lieutenant à la grand'garde qu'à la tombée de la nuit. Toute la journée s'était passée en reconnaissances sur le front. Nulle part, d'ailleurs, on n'avait rencontré l'ennemi.

Il lut sur son visage le souci de plus en plus lancinant causé par l'abominable affaire, et à brûle-pourpoint:

—Savez-vous, Mariette, ce qui nous manque pour liquider cette infernale histoire?...

—Ce qui nous manque, mon capitaine?... Ce n'est toujours pas la conviction de culpabilité de Féligny, car plus j'y réfléchis, et plus je me demande comment nous hésitons à lui jeter son infamie à la face.

Et le lieutenant confia à son commandant de compagnie ce qu'il tenait du colonel, la mise hors de cause du sergent, l'invitation du chef du corps à agir vite et discrètement.

—Discrètement, c'est bientôt dit, et justement si vous aviez l'organe qui nous manque, je veux dire *un tribunal d'honneur de régiment*, il aurait déjà opéré, décidé, et vous ne seriez pas là, hésitant et obligé, pour prendre un parti, de réunir tous vos camarades — car c'est là qu'il faut en venir.

—Un tribunal d'honneur, comme en Allemagne?

—Eh! oui. C'est-à-dire une juridiction constituée, reconnue, respectée, toujours prête, et gardant jalousement à l'intérieur du corps le secret de ses délibérations et de ses décisions. En dehors même de cas aussi graves, aussi monstrueux que celui-là, ne trouvez-vous pas qu'il en est d'autres où l'on regrette pour l'armée française l'absence de ce rouage d'une puissance incomparable? Un tribunal d'honneur!

Chaque fois qu'un membre du corps d'officiers commettrait une infraction aux lois de l'honneur ou serait seulement soupçonné d'y avoir manqué, il aurait à justifier de sa conduite devant cet aréopage spécial. Ce serait une mutuelle garantie de probité morale, comme aussi le moyen d'atteindre certaines faiblesses qui échappent aux répressions réglementaires.

—Mais, mon capitaine, croyez-vous applicable à l'armée française tout ce qui est salutaire à l'armée allemande?

—Certes non, et beaucoup de choses, au contraire, essentielles en Allemagne, répugnent parfaitement au caractère français. Mais je ne crois pas que nous soyons moins soucieux sur les questions d'honneur individuel et d'honneur corporatif, que nos adversaires, et je trouve malséant que cette fleur de l'honneur, éclose en somme en terre française, soit entourée outre-Rhin de soins plus délicats que chez nous.

Dites plus spécieux, mon capitaine. Grâce à Dieu, nous n'avons rien à envier à nos adversaires sous le rapport de la sensibilité au sentiment de l'honneur: mais pour cette codification de l'honneur qu'exige l'institution d'un tribunal, il faut une unité de point de vue, une communauté d'esprit, de sentiments, une analogie de genres de vie qui existe chez les officiers allemands et qui n'existe plus chez nous.

—De sorte que, d'après vous on ne s'entend pas chez nous sur les questions d'honneur?...

—Pardon, mon capitaine, je m'explique: je dis que chez nous on ne s'entendrait pas sur toutes les *nuances* de l'honneur, car l'honneur a ses nuances qui peuvent n'être parfois que des préjugés... Ainsi, les bretteurs du temps de Boutteville et de Chalais...

—Etaient peut-être plus chatouilleux que nous ne le sommes, et ce n'est pas moi qui leur en ferai un reproche. Mais l'honneur me semble quelque chose de fort clair...

(A suivre)

Que devient l'Eglise?

X

LEON XIII ET LE REGLEMENT DE LA QUESTION SOCIALE

Evidemment, cela devait amener une terrible réaction: et nos exploiteurs sans conscience furent vraiment trop stupides de ne pas la prévoir. Pendant les dernières années du siècle dernier, les ouvriers comprenant qu'ils ne pouvaient vivre sans les associations, dont on les avait privés, sous prétexte de les émanciper, commencèrent à s'unir de nouveau. Mais, au lieu de s'unir, selon la logique et le bon sens avec leurs patrons, qui d'ailleurs ne le voulaient pas, ils s'unirent contre les patrons, qui ne tardèrent pas, eux aussi, à s'unir contre les ouvriers. De sorte que l'aboutissant de tous nos prétendus progrès nous a amenés à l'antagonisme irréductible des deux forces essentielles de toute vie nationale et sociale: le capital ne peut rien sans le travail, et celui-ci ne peut rien sans le capital; et voilà que le jeu naturel de nos fameuses institutions modernes met ces deux forces en conflit, au lieu de les laisser travailler de concert. Nous sommes assurément à une phénoménale époque de progrès et de civilisation. Il faut bien le croire, puisque tout le monde le dit, et que quelques-uns le pensent. Mais je vous demande, quand même, à quelle époque de l'humanité, l'absurdité, le crétinisme et l'aveugle préjugé ont eu une puissance semblable à celle qu'ils exercent de nos jours?

Depuis longtemps les chefs de l'Eglise Romaine avaient dénoncé les injustices commises par les exploiteurs du peuple, et prévu les terribles réactions qu'elles devaient amener. Il y a trente ans, le Pape Léon XIII, dans sa fameuse encyclique sur "La condition des ouvriers", avait prévu tous les troubles qui résultent actuellement du conflit entre le capital et le travail, et indiqué les remèdes propres à les prévenir. Il avertit les ouvriers que, s'ils ont le droit de faire valoir leurs justes réclamations, ils ne doivent pas le faire par des moyens injustes, notamment, en s'attaquant aux personnes et aux propriétés des patrons; il leur reconnaît le droit à la grève, mais il les adjure de n'user de ce droit qu'à la dernière extrémité, la grève devant en somme leur être plus préjudiciable qu'aux patrons. Mais, ce sont surtout ceux-ci qu'il rend responsables de l'état de trouble actuellement existant. Il leur rappelle que, s'ils ont le droit de tirer un légitime profit du travail de leurs ouvriers, ils ne doivent pas oublier que ceux-ci sont des hommes, et non pas des machines. Par conséquent, qu'ils ne doivent pas exploiter leurs ouvriers, en profitant de leur misère pour leur payer des salaires de famine; mais, se rappeler que l'ouvrier a le droit strict de vivre largement, lui et sa famille, du produit de son travail. Il insinue assez clairement le droit de l'ouvrier à participer aux bénéfices, dont son travail est un des facteurs nécessaires; il rappelle le temps des Corporations, où, sous la protection de l'Eglise, ouvriers et patrons ne formaient qu'une famille, dont chaque membre était intéressé à la prospérité de l'œuvre commune.

Quant aux remèdes à apporter à l'imbroglio moderne, Léon XIII a peu de confiance dans l'intervention législative de l'Etat (et il faut avouer que ce qui s'est passé pendant les trente dernières années lui donne fameusement raison). Il recommande aux ouvriers et aux patrons de s'entendre ensemble, et de régler eux-mêmes, à l'amiable, leurs difficultés, d'après les principes de la justice et de la charité chrétiennes, de manière à retrouver la paix et l'harmonie dans leur coopération nécessaire, comme cela se passait à l'époque si injustement calomniée du Moyen-âge.

Si, il y a trente ans, les patrons avaient voulu écouter Léon XIII, et accorder de bonne volonté à leurs ouvriers les réformes et les améliorations suggérées par le grand pape, à ce moment, les ouvriers, en dépit de l'opposition de leurs meneurs intéressés à maintenir le trouble, à ce moment, dis-je, les ouvriers auraient accepté ces réformes avec joie et reconnaissance; et, aujourd'hui, la paix et la concorde règneraient de nouveau entre le capital et le travail, entre les ouvriers et les patrons, pour le plus grand bien de tous et de chacun. Au lieu de cela, les patrons, enlisés dans leur matérialisme sans cœur et sans entrailles, se sont moqués du Pape, et n'ont voulu tenir aucun compte de ses conseils ni de ses avertissements. Maintenant le fossé qui sépare le capital du travail est plus profond que jamais: serait-il encore possible de le combler?

Oui, peut-être. Mais, pour cela, il faudrait que patrons et ouvriers acceptent les conseils de Léon XIII, pour le réglement de la question sociale. Voyez, dans le "Priest-ridden Quebec", et dans la catholique Belgique, où les directions de Léon XIII sont suivies, en partie; c'est encore là que la crise sociale est le moins aiguë, et que les difficultés entre patrons et ouvriers se règlent le plus facilement.

Comme on le voit, de tous les reproches que l'on fait à l'Eglise, quel qu'en soit le bien ou le mal fondé par rapport aux Eglises Protestantes, bien peu s'adressent à l'Eglise Catholique Romaine. Assurément tout n'est pas parfait; car nous restons toujours sur la terre, où tout est misère et imperfection. Il y a beaucoup de protestants qui ne sont chrétiens que de nom; et, il y a beaucoup de catholiques qui vivent comme de vrais payens. Mais, de cela, l'Eglise n'est pas responsable; puisque sa mission consiste à enseigner aux gens ce qu'ils doivent faire, et non à user de contrainte pour les obliger à le faire. Par suite de la faiblesse humaine, les abus et les désordres de tout genre tendent donc à se glisser dans l'Eglise Romaine, comme ailleurs. Mais aussi, l'autorité, toujours vigilante dans l'Eglise (Pape, évêques, conciles) prescrit sans cesse les mesures propres à réprimer ces désordres et à corriger ces abus, ainsi qu'en fait foi actuellement le Nouveau Code de Droit-Canonique, et, dans le passé, la longue série des Canons disciplinaires, promulgués par tous les synodes et les Conciles, et les innombrables Décrétales des Papes. Et, de même que la vie physique consiste en grande partie à lutter contre les maladies et les infirmités; de même aussi, la vie de l'Eglise consiste à combattre les abus et les désordres. Et, si, comme le dit Salem Bland, la haine soulevée contre une Eglise est la mesure de la vitalité de cette Eglise, alors, l'Eglise Romaine est bien vivante, car jamais elle n'a été haïe et attaquée comme elle l'est de nos jours.

UN SAUVAGE.

La population du Canada approche de neuf millions

Le bureau du recensement du ministère du Commerce estime à 8,835,102 âmes la population actuelle du Canada. Cet estimé est basé sur la moyenne d'augmentation de la population sur les recensements de 1911 et de 1914.

Le relevé pour les différentes provinces est comme suit: Ontario, 2,820,909; Québec, 2,326,528; Colombie Anglaise, 718,660; Saskatchewan, 754,090; Manitoba, 618,903; Alberta, 587,770; Nouvelle Ecosse, 518,761; Nouveau-Brunswick, 368,760; Prince Edouard 93,728; Territoires du Nord-Ouest, 1,481; Yukon, 8,512.

La population de Montréal et de sa banlieue est d'environ 743,904, ce qui équivaut presque à la population totale de la Saskatchewan: celle de Toronto est de 473,829.

Le péril jaune qui se prépare

La prochaine grande guerre aura lieu sur le Pacifique, a-t-on dit. Ce n'est pas tout à fait improbable. Après le péril allemand, le péril jaune et peut-être les deux combinés.

En effet le traité d'alliance anglo-japonais expire cette année. Les Anglais ont à choisir entre les Américains et les Nippons. Il y a tout lieu de croire que les Anglais vont lâcher le Japon pour ne pas s'attirer l'hostilité des Etats-Unis qui dominent aujourd'hui le marché du monde. Bien que les Anglais et les Américains s'entendent comme chiens et chats, les impérialistes n'abandonnent pas pour cela le rêve d'union mondiale anglo-saxonne de Cecil Rhodes.

Mais voici le contre coup: une alliance probable de l'Allemagne, du Japon, et de la Russie. La récente nomination du Dr Wilhelm Solf comme chargé d'affaires temporaires à Tokio est regardée comme une indication du rapprochement qui se prépare. La paix de Versailles tiendra-t-elle longtemps?

Belle victoire d'une minorité catholique

Les catholiques hollandais viennent de mettre le sceau à la victoire que M. Serrarens faisait pressentir lors de son passage au Canada il y a quelques mois.

Une loi qui vient d'être adoptée, assure aux catholiques hollandais les mêmes avantages pour leurs écoles que pour celles du gouvernement.

M. Van der Heyden écrit à ce propos dans la revue catholique *America*:

"Il n'y a point, dans le vaste univers, un pays qui puisse se vanter d'une loi scolaire qui, pour la justice et la largeur de vues, s'approche même de cette loi scolaire hollandaise..."

M. Van der Heyden ne connaît évidemment pas la loi scolaire de Québec, et il confond notre province avec le reste du Canada qui a beaucoup à envier à la Hollande sous le rapport des écoles.

Informations Agricoles

La valeur des concours de ponte

([illegible] fermes expérimentales)

L'industrie avicole suscite actuellement un intérêt et une émulation sans pareils dans l'univers pour ainsi dire tout entier, et spécialement dans les pays de langue anglaise. Il est indéniable que la nécessité d'accroître la production de la volaille est un des facteurs principaux de ce réveil de l'intérêt, mais cette nécessité a accru cet intérêt plutôt qu'elle ne l'a créé, car le mouvement était déjà en train avant qu'elle se soit fait sentir.

Bien des facteurs, en somme, ont contribué à ce réveil de l'intérêt, mais le premier et le plus important de tous est sans aucun doute les concours de ponte. Ce qui a rendu ces concours de ponte si populaires, c'est d'abord le fait qu'ils constituent une excellente réclame pour les éleveurs qui y inscrivent leur basse-cour. Mais l'industrie avicole en général en a bénéficié parce qu'ils ont attiré l'attention du public sur la question de la production et qu'ils ont établi la confiance dans les relevés de ponte, obtenus sous une surveillance publique.

Les expositions qui ont été tenues dans le passé attiraient l'attention sur la beauté des formes et du plumage, mais depuis l'institution de ces concours de ponte, le public en général — aussi bien l'homme d'affaires que l'ouvrier et l'habitant des villes — ont compris qu'il y avait dans cette industrie plus qu'un passe-temps agréable, et que l'on pourrait y réaliser un bon bénéfice sur ses [illegible] et même s'y faire une [illegible] indépendante.

L'homme qui a des moyens achète une ferme, emploie un aviculteur expérimenté et se lance dans l'industrie sur une échelle considérable. L'ouvrier des villes qui n'a pas de capitaux suffisants pour cela, se monte d'abord une petite basse-cour, apprend à s'en occuper d'une façon avantageuse, l'augmente graduellement, en prévision de l'époque où il pourra cesser de travailler en ville et gagner entièrement sa vie avec la production de ses poules. Ce réveil de l'intérêt public dans la production avicole qui a été [illegible] le plus grand avantage [illegible] ces concours. Autrefois, les relevés de production que l'on publiait se faisaient entièrement sous la surveillance du propriétaire. Beaucoup de ces relevés devaient être pris avec un grain de sel. Les relevés que l'on obtient aujourd'hui dans les concours faits sous la surveillance du gouvernement, établissent un élément de confiance que l'on [illegible] dans les relevés des particuliers.

Avec l'établissement d'un livre officiel de production, l'élevage en vue de la ponte sera stimulé d'une façon qui n'aurait jamais été possible auparavant.

C'est précisément en vue de stimuler l'intérêt dans la production que les fermes expérimentales fédérales ont établi des concours de ponte sur tous les points du pays. Le premier de ces concours a été ouvert à Charlottetown, I-P-E, le 1er novembre 1918 et il a suscité un intérêt dans la province. Les six autres concours suivants ont été établis le 1er novembre.

Le concours canadien de ponte à Ottawa où cinquante parquets se livrent concurrence et des concours fédéraux de vingt parquets chacun à Nappan, N.-E., Cap Rouge, Qué., Brandon, Man., Indian Head, Sask. et à Lethbridge, Alta.

Sans être strictement limités à la province dans laquelle ils sont situés, il est entendu cependant que ces derniers sont plus ou moins d'une nature provinciale tandis que le concours d'Ottawa est international.

On prévoit pour l'année prochaine un développement dans l'importance et dans le nombre de ces concours.

GEO. ROBERTSON,
Service de l'Aviculture,
Ferme Expérimentale,
Ottawa, Ont.

La situation de l'avoine de semence

Les cultivateurs qui ont eu une mauvaise récolte d'avoine la saison dernière, en certaines localités de notre pays, s'inquiètent maintenant de savoir où ils pourront se procurer de l'avoine de semence. Ceux qui ont de la semence à vendre sont généralement portés à la garder jusqu'à la fin de l'hiver; il y a aussi d'autres causes qui retardent les expéditions, et notamment le fait que tous les wagons disponibles sont affectés au transport du charbon, des aliments et du bétail.

Les provinces d'Ontario et de Québec auront sans doute besoin de 400,000 boisseaux d'avoine de semence et le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan en exigeront beaucoup plus. La Commission d'Achat de Semences du Gouvernement canadien a déjà rassemblé des quantités considérables dans les élévateurs terminus de l'intérieur, et elle attend encore de grosse expéditions d'avoine, récoltée de bonne heure et de bonne qualité. L'avoine venant de l'Alberta et de la Saskatchewan sera réservée en premier lieu pour les cultivateurs de ces provinces.

Quant aux provinces d'Ontario et de Québec, il sera très facile de les satisfaire avec les grosses et excellentes récoltes d'avoine de l'Ile du Prince Edouard et de l'est de la Nouvelle-Ecosse. Il se livre maintenant, aussi loin vers l'ouest que Toronto, de l'avoine de semence "Bannière de l'Ile" qualité No. 1, à un prix comparable à l'avoine de l'Ouest de la même qualité. Le prix de l'avoine de semence No. 1, livrée par wagons complets à un point quelconque entre l'Ontario et Québec, ne devrait pas dépasser de plus de 35c le prix courant comptant, à Fort William, pour l'avoine de l'Ouest No. 2. Les autres stocks enregistrés et sélectionnés, identiques à la variété, se vendront peut-être

La Division fédérale des semences a organisé un système de classement et d'inspection, permettant aux expéditeurs de l'Ouest du Canada et des Provinces Maritimes de remettre un certificat d'inspection avec leur déclaration d'expédition. Ceux qui achètent de l'avoine de semence, quelle que soit la partie du Canada où ils se trouvent, peuvent aujourd'hui acheter par qualités, No. 1, No. 2 etc., et sous réserve de la livraison de certificats d'inspection.

Geo. H. CLARK.
Commissaire des semences.

Blés Marquis et Red Fife

M. J. H. Grisdale, sous-ministre de l'Agriculture, annonce que les chiffres obtenus après une longue série d'expériences faites à la Ferme Expérimentale du Dominion, ont démontré que le blé Marquis a un rendement supérieur au Red Fife, le meilleur des anciennes variétés, de quatre boisseaux à l'acre.

Presque la moitié de l'ensemencement dans les provinces des prairies est actuellement faite avec du Marquis et en supposant que sur les terres ordinaires l'augmentation s'élève en moyenne à seulement la moitié de celle accusée sur la Ferme Expérimentale, l'introduction du blé Marquis voudrait dire une augmentation moyenne annuelle de quelque 13 300,000 boisseaux de blé dans les provinces des prairies sur la moisson récoltée avec du Red Fife ou d'autres variétés.

La découverte du blé Marquis a par conséquent augmenté la valeur de la moisson de blé dans les provinces de Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba, en raison de l'augmentation de la récolte, de vingt millions annuellement pour les cinq dernières années.

La fonction du collège d'agriculture

Le numéro de janvier de la *Gazette agricole du Canada*, publiée par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, contient une série fort intéressante d'articles, écrits par les présidents des collèges d'agriculture du Canada, et décrivant le rôle que ces institutions peuvent remplir dans la formation d'une saine mentalité rurale.

Le docteur F. C. Harrison, président du collège Macdonald et le Révérend Père Jean de la Croix, directeur de l'institut agricole d'Oka, parlant au nom de ces collèges pour la province de Québec, sont d'avis que ces institutions sont essentielles au bien-être du groupement rural. Le docteur Harrison leur attribue le rôle de guide dans la nouvelle ère agricole, et la tâche de former des hommes et des femmes pour les mettre en mesure de jouer un rôle intelligent dans le groupement, non seulement en économie et en science sociale appliquées mais aussi en matières enseignantes, coopératives et sociales. Le Révérend Père de la Croix dit que le collège d'agriculture moderne a créé, chez la population des campagnes, une nouvelle mentalité que l'on n'aurait pas osé espérer il y a vingt ans.

Organisation économique

Que devient le capital des Franco-Canadiens?

Il nous faut étudier les causes, les manifestations, les effets de la puissance de l'or. Apprendre ce que c'est que la richesse, comment elle est produite, comment elle circule entre les individus et les nations, qui en devient dépositaire et pourquoi, comment elle se perd et s'anéantit. Qu'est-ce au juste que le capital et, dans la production des richesses, quelle part revient à la nature, au travail humain et mécanique, au capital? Toute la vie d'un peuple ne se ressent-elle pas de sa sujétion au capital étranger pour le développement de ses ressources et l'exploitation de son activité? Dans quel état sommes-nous nous Canadiens français, à ce point de vue? Si nous avons du capital, y a-t-il des statistiques et quelles sont-elles pour prouver que nous le plaçons trop souvent dans des entreprises hasardeuses qui nous minent, ou entre les mains de sociétés étrangères, naturellement ennemies de nos institutions religieuses et autres, et qui ne se font pas faute de s'en servir contre nous?

Organisation nécessaire

Tous les Canadiens français avertis sont unanimes à recommander à nos compatriotes de s'organiser sur tous les terrains et surtout sur le terrain économique puisque c'est sur celui-là que l'on s'est le plus négligé depuis toujours.

Il ne suffit certes pas d'acquérir une belle organisation paroissiale, d'avoir nos écoles, nos maisons de commerce, des industries florissantes, nos sociétés, il faut que notre capital soit aussi organisé.

Le grand principe de la force matérielle d'un peuple, c'est le montant de finance qu'il a à sa disposition, qu'il peut pousser d'un côté ou de l'autre selon les circonstances et les besoins de l'heure.

On dit que les Canadiens français sont pauvres, qu'ils ne disposent pas de capitaux. Sans doute nous ne sommes pas un peuple de millionnaires, loin de là. Mais, on serait surpris de connaître le montant d'argent que les Canadiens-français mettent à la disposition du commerce et de l'industrie chaque année, et dont la plus grande partie est placée entre les mains de maisons anglaises qui s'en servent pour aider leurs propres compatriotes, comme il est tout naturel.

Coopératives

Les coopératives sont nées d'un besoin réel du peuple; les persécutions et les tracasseries dont elles ont été l'objet n'ont servi qu'à leur faire découvrir de nouveaux débouchés, à élargir leurs horizons, à donner même plus de cohésion à leurs efforts. Il est évident que les coopératives sont les institutions de l'avenir; elles sont essentielles pour faire contrepoids aux accaparements, aux combines, aux machinations de toutes sortes destinées à compliquer les méthodes du commerce, à enrichir les habiles au détriment des consommateurs.

Le Canada Français

JANVIER 1920

Le Canada Français remercie le public dont il reçoit les plus précieux encouragements. Outre la presse française, le *Daily Telegraph*, le *Chronicle*, la *Gazette* de Montréal, le *University Magazine*, sir Andrew MacPhail, ont tour-à-tour fait de notre revue les plus grands éloges. Le numéro de janvier offre le même intérêt que les précédents.

Monseigneur L.-A. Paquet trace un vigoureux portrait du regretté sénateur Landry. L'honorable Thomas Chapais, sénateur, fait revivre sous nos yeux les événements de 1828; il étudie les *griefs* des Canadiens-français et des Canadiens-anglais; cette étude, à la fois claire et bien documentée, intéressera vivement les amateurs d'histoire.

M. Ernest Chouinard décrit les *Primes heures de l'année*: son style poétique et sa fine sensibilité ont le don de plaire.

Un problème qui retient actuellement l'attention du public, c'est celui de la Colonisation. M. l'abbé I. Caron établit les avantages nationaux et religieux qui peuvent provenir d'une bonne politique de colonisation. Il montre encore les meilleurs moyens de faire progresser cette œuvre si importante.

Notre revue a déjà consacré trois articles à Mgr Richard, un acadien de premier plain. Le Rév. Frère Gildas ajoute un dernier article à cette série et il nous fait voir comment s'est manifesté l'ardent patriotisme du fondateur de Rogersville.

M. Francis Desroches, à qui nous devons le joli recueil "En Furetant", fournit d'intéressantes strophes sur *le bonheur des champs.*

Don Paolo-Agiosto continue son étude sur le cinquantenaire du Concile du Vatican.

Analyse de nouveaux livres; Chronique de Laval; Lexique canadien-français, etc.

ABONNEZ-VOUS AU
"PATRIOTE DE L'OUEST"
$2.00 PAR AN

Désillusions d'après-guerre

La protection anglo-saxonne a coûté cher à la France. — Wilson et Lloyd George ont voulu une Allemagne renforcée et ils ont fait "la paix des marchands". — Une vague mondiale d'égoïsme étroit et de politique sans morale.

M. Henri Godin, dans le Journal des Banquiers, de Paris, dresse un terrible réquisitoire contre le Traité de Versailles qui n'a réussi qu'à produire une paix de marchands, un "partage du monde entre les grands mercantis":

La paix des marchands, que nos négociateurs ont acceptée, poursuit son œuvre néfaste. Suivons-en le développement, déjà marqué par la hausse de nos changes et l'écrasement total de notre industrie.

Les puissances anglo-saxonnes nous protègent contre l'ennemi qu'elles ont laissé fort et uni à côté de nous. Ces mêmes puissances nous fournissent du blé pour manger, de l'argent pour vivre, du crédit pour nous refaire. Mais nous sommes, paraît-il, des fêtards qui ne pensent plus à travailler et des ingrats qui n'ont pas de reconnaissance pour nos protecteurs, nourrisseurs et ... Tout se vend, tout s'achète, la morale universelle se ... un bénéfice. Voilà ce que vous diront les neuf dixièmes des citoyens d'Albion ou des Etats-Unis, pour peu que vous ... confiance et, par là, le ... entendre la brutale franchise de leurs sentiments.

Au surplus, si vous évoquez les quatre années infernales que furent pour la France 1914 à 1918; si vous dites aux fils d'Albion que nous avons perdu, entre 1914 et 1916, 800,000 hommes pour tenir le front, le nôtre et celui qui était le leur, afin de leur donner le temps de lever des troupes et de faire des soldats; si vous rappelez aux Américains que nous avons attendu trois ans leur justice et apporté, pendant ces trois ans toutes nos ressources, toutes nos industries et tout notre argent à la défense de la liberté universelle, pendant qu'ils ravitaillaient impartialement les Barbares et leurs victimes: si vous dites enfin aux uns et aux autres que nous subissons depuis un an, par leur volonté, une paix qui nous dupe, nous ruine, bafoue la justice et prépare de nouvelles tueries d'un bout à l'autre de l'Europe, alors vous verrez l'étonnement se peindre sur les visages saxons ou yankees. L'un dira que, sans sa flotte, nous n'existerions plus, et l'autre que sans son armée de 1918 le Boche aurait gagné la guerre. Et que tous deux tirent des événements le maximum d'efficiency c'est-à-dire de revenus, de prises et de bénéfices de toutes couleurs et par tous procédés, sur nous comme sur le reste de l'univers voilà qui leur semble infiniment simple et naturel.

Et suivez la magnifique floraison de leur raisonnement. S'ils n'ont pas voulu que les Boches nous paient d'abord une indemnité pour leurs pillages et leurs dévastations chez nous, c'est parce qu'ils voulaient faire compte équitablement, et démontrer au criminel que le juste victorieux sait attendre. Mais ils ont jugé qu'ils ne pouvaient pas attendre pour toucher le prix de leurs vivres et de leurs marchandises amplement accordées au ravitaillement de l'ennemi dépourvu de tout. Ils ont su conserver et amplifier leur puissance navale, tandis que la nôtre disparaissait; mais ils nous refusent les bateaux boches qui feraient tant bien que mal figure dans notre flotte de guerre et surtout ils gardent jalousement les bons cargos et paquebots pris aux Allemands qui pourraient remplacer les nôtres. Ils ont lésiné sur notre frontière du Rhin, marchandé et rogné nos droits séculaires, mis en une tutelle injurieuse notre gage de la Sarre, ce pays français volé à la France en 1815, mais ils se sont offert le dépeçage de la Russie: ils ont fait main basse sur la Perse, l'Asie Mineure, la moitié de la Sibérie, les principaux ports de tous les Océans, les centres de production des grandes matières premières. Le charbon était à peu près un monopole anglais; ils y ajoutent en ce moment le pétrole, l'or, l'argent et le cuivre. On nous laisse le fer, mais sans moyens de le transformer.

* * *

Diplomatiquement, que nous a apporté l'amitié anglaise, depuis un an? Les promesses et les pirouettes de Lloyd George, politicien démagogue à la manière britannique, où l'utilitarisme sans vergogne se couvre de prudence et de nobles principes. Après treize mois de promesse d'alliance avec la France, après des paroles officielles échangées entre le souverain anglais et notre Poincaré, Lloyd George a trouvé, hier encore, le moyen de proclamer à sa Chambre des Communes qu'il n'était pas engagé envers nous, et que son appui à la France contre l'ennemi commun restait subordonné à l'engagement parallèle des Etats-Unis.

Quant aux suites du traité Wilson, et à l'attitude actuelle des Etats-Unis envers la Société des Nations, clé de voûte du traité, nous n'avons que trop vu ce qu'elles ont été. La France a sacrifié les plus essentielles et les plus légitimes de ses revendications aux exigences doctrinaires du Clergyman du Far-West. Jamais un Congrès de puissance ne fut dominé par une volonté plus absolue. Jamais les seules solutions capables d'assurer la paix du monde et la surveillance du peuple-bandit ne furent pressurées, déformées et reniées avec plus de méthode et de ténacité.

Au nom des fameux *Principes* de Wilson, l'Allemagne a été exonérée de la majeure partie de sa dette universelle; ignorant, ou plutôt voulant ignorer vingt siècles d'histoire, pendant lesquels l'Allemagne n'a laissé la paix à ses voisins que quand elle se déchirait elle-même et se pillait en famille, Wilson et Lloyd George ont voulu une Allemagne unie, renforcée, plus dangereuse que jamais sous son masque énigmatique. Cette unité allemande, fondée et maintenue par la ruse et la force de Bismark contre les peuples allemands, jaloux de leur autonomie et impatiente du joug prussien; cette unité qui n'était jusqu'à présent qu'une tutelle imposée à l'Allemagne par la Prusse mais non acceptée, c'est la Société des vainqueurs de l'Allemagne qui n'a jamais été unie que pour l'agression et le crime, qui en fait une réalité; et c'est Wilson, au nom de la puissante Amérique et de son Démocratisme, qui ordonne à tous les peuples de la reconnaître et de la renforcer!

Au nom du principe de "libre disposition", toutes les poussières de peuples et de races du monde entier revendiquent des droits et des frontières; au nom de ce principe le Boche étouffe la Lithuanie, le Tchèque et le Polonais se battent, l'Italien et le Slave se montrent le poing; et les colons allemands de l'Ukraine réclament ce pays, là où ils sont arrivés à se grouper et à faire nombre. L'Europe centrale et orientale est devenue une cuve où bouillonnent et fermentent toutes les ambitions, toutes les férocités, toutes les anarchies, toutes les haines de races, de religions, de sectes, et dans laquelle nos amis anglo-saxons ne cherchent, ne voient et ne trouvent que des *affaires*: vendre et acheter des concessions, des forêts, des mines, des chemins de fer, etc.

Au besoin, ils achètent des peuples indigènes avec leurs gouvernants, et s'ils se trouvent en face d'un peuple libre et fier, qui ne considère pas que son droit de libre disposition, se résume à se livrer au plus fort ou à se vendre au plus avide de ses associés d'hier, ils pressurent et ils affament ce peuple. Voyez plutôt l'odieuse politique du Conseil Suprême à l'égard de la Roumanie.

* * *

Ainsi faite, la paix des marchands est une immense foire d'empoigne, d'où la France sort dépouillée, au nom des plus nobles principes de la civilisation de toutes ses reprises nécessaires et légitimes, et livrée plus que jamais à l'exploitation du mercantilisme anglo-saxon, dominé lui-même par la haute banque internationale.

Celle-ci est essentiellement judéo-allemande d'origine. Elle a fait de l'Allemagne, unifiée par Bismarck avec son appui, son champ d'expérience pour la domestication des peuples par l'emprise économique, et son réservoir de légionnaires pour la conquête du monde par la force.

La haute banque internationale a maneuvré Wilson, et ses "principes"; elle a inspiré ses casantes et intangibles volontés: elle a voulu d'abord protéger l'Allemagne, qui est sa place d'armes, son fief, sa force armée, son premier matériel humain. Elle a voulu ensuite que sa fierté, son besoin d'indépendance, son ressort prodigieux, surtout par le rayonnement de ses idées de justice et par l'exemple constant de sa chevaleresque probité dans la suite des siècles, elle a voulu que la France attaquée et victorieuse sortît de cette guerre plus faible et plus lourdement handicapée pour l'avenir que l'agresseur vaincu. Avec 200 milliards de dette, 150 milliards de dégâts à réparer; cinq ans de travail avant de retrouver la pleine exploitation de nos mines; plus de flotte marchande, plus de matières premières, l'obligation d'acheter aux peuples marchands, c'est-à-dire aux peuples maîtres, le Boche, l'Anglais et l'Américain, tout ce qu'il nous faudra pour travailler: avec la certitude que la France restera la sentinelle des nations sur le Rhin, et subira seule le fardeau de la paix armée: avec cette autre certitude que l'Allemagne discutera toujours ses engagements et ses dettes, mais ne nous les paiera jamais, sinon par la force — qu'on saura nous empêcher d'employer — l'Internationale des marchands et des Banquiers croit bien avoir mâté la France, et l'avoir préparée, elle aussi, à subir docilement son emprise et son exploitation.

Je crois fermement que c'est là une erreur. La vie des nations a dépendu sans doute beaucoup, et toujours, de leurs relations économiques et de leurs échanges commerciaux. Mais il y a, et il y aura de plus en plus, autre chose. Il y a d'abord ces impondérables dont le réalisme brutal de Bismarck devait reconnaître lui-même l'existence et l'action. Il y a aussi les sentiments désintéressés et nobles, qui ont leur influence sur l'égoïsme des foules, et qui leur apparaîtront de plus en plus comme des assurances contre l'égoïsme de leurs meneurs et de leurs exploitants. Enfin, sous l'influence de la vie chère et de l'intérêt privé à défendre, il y aura évolution des peuples vers une organisation universelle des productions et des échanges. Dans cette convention internationale les grands rapaces du *Business* seront forcément rappelés au sens de la mesure et des proportions.

Nous roulons en ce moment dans une vague mondiale d'égoïsme étroit et de politique sans morale. La paix Wilson est un monument d'avocasserie hypocrite, qui ne défend que les volontés de la finance judéo-allemande universelle et les situations politiques des gouvernants anglais et américains ses serviteurs.

Dupes ou complices, on trouve parmi les principaux négociateurs français de la paix Wilson, les plus notoires profiteurs de la guerre, et les plus ardents exploiteurs de la catastrophe nationale.

La France commence à comprendre et à voir tout cela. C'est pourquoi elle repousse la paix des marchands et se refuse à envisager, comme résultat final d'une guerre pour l'indépendance des peuples, le partage du monde entre les grands mercantis.

Henri GODIN.

